Annexe 3 - Fiches Actions et Fiches Projets

Cette annexe présente les fiches actions des projets mentionnés dans le CRTE, sans prétendre à l'exhaustivité. Elle a vocation à s'enrichir des projets au fil des révisions du CRTE.

Le tableau suivant indique pour chacun des projets si une fiche action est rédigée et la page correspondante de la fiche.

Orientations	Intitulé du projet/action	Fiche action	Page
	Créer un centre aquatique intercommunal		
	Réhabiliter le gymnase la Barre en Ouche		
	Réhabiliter les réseaux et les systèmes d'assainissement	Х	6
	Réaménagement d'un bâtiment existant dans le cadre de la Requalification de la zone industrielle route de Broglie		
Orientation 1.1 : des infrastructures de qualité à destination de tous les publics	Projet d'aménagement sportif, culturel, ludique intergénérationnel de la prairie de la Charentonne, du quartier du stade et quartier du Bourg Lecomte	х	12
	Installation de jeux extérieurs sur la commune de Saint léger-de-Rotes	х	14
	Création d'un « City stade » à Serquigny	х	15
	Sécurisation et aménagement des abords des écoles à Serquigny	Х	16
	Construction d'un colombarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière communal du Bec Hellouin	х	17
Orientation 1.2 : Proposer des services adaptés au plus	Faciliter l'accès aux soins de proximité : Définir le Contrat Local de Santé (CLS) et mettre en place le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)	х	18
	Mise en place des Conseillers numériques sur le territoire (sur 3 années)	Х	20
près des habitants	Mise en place des France Services	Х	22
	Développer la relation client/usager		
Orientation 1.3 : Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des personnes	Réalisation d'aménagements de lutte contre les inondations		
	Accompagner les communes pour la réalisation de leur Plan Communaux de Sauvegarde		
	Amélioration de la défense incendie sur Calleville	Х	24
	Travaux de défense contre les incendie sur la commune de Saint Léger de Rotes	Х	25
	Implantation de 3 Points d'Eau Incendie à Capelle les Grands	Х	26

	Remplacement d'une bouche incendie sur la commune de La Goulafrière	Х	27
	Amélioration de la défense extérieure contre les incendies à Nassandres sur Risle	Х	28
	Défense incendie « Route du Château, Chemin du Pigeonnier, Chemin des Nerveaux » à la Trinité de Réville	Х	29
	Réalisation des travaux de défense incendie extérieure sur la commune de Grosley sur Risle	х	30
	Installation d'équipement pour la défense extérieure incendie sur la commune de Grand Camp	Х	31
	Défense extérieure contre l'incendie à Serquigny	Х	32
	Mise en œuvre du Conseil intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CDISPDR)	Х	33
	Vidéo protection à Bernay – phase 2	Х	36
	Installation de caméras de vidéoprotection autour de la salle de sport de Menneval	Х	38
Orientation 1.4 : Une action publique participative et de proximité	Réinstaller le CODEV	х	39
	Mise en œuvre du dispositif " savoir rouler à vélo "	Х	41
	Réaliser un schéma directeur cyclable	X	42
Orientation 1.5:	Aménager des liaisons cyclables	Х	43
Accompagner et développer l'offre de service en matière de mobilité sur le territoire	Etude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un service de Transport à la Demande (TAD) sur une partie du territoire	Х	44
	Aménager un pôle multimodal à la gare de Bernay et requalification du quartier de la gare	Х	45
	Créer une ou 2 aires de covoiturages sur les sorties de l'autoroute A28 à Bernay et Brionne	Х	47
Orientation 1.6 : Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous avec un patrimoine culturel à préserver et mis en valeur	Mettre en place un Contrat Territorial Lecture		
	Développer la culture numérique (festival des arts numériques,)		
	Une école "100% Education Artistique et Culturelle" (politique de la ville à Bernay)	Х	48
	Etendre le label « Ville d'art et d'histoire » de Bernay au territoire de l'Intercom		
	Aménagement d'un théâtre de verdure sur les vestiges de l'ancien Prieuré de Maupas	Х	49

	Réaliser des quartiers culturels créatifs à proximités du château de Beaumesnil	Х	50
	Restauration de la Basilique Notre-Dame-De-La-Couture	Х	51
	Réhabilitation du lavoir de Serquigny	Х	52
	Restauration du mobilier et d'une partie de la Nef de l'Eglise de Grand Camp	Х	53
	Déterminer une stratégie foncière pour l'accueil d'activités économiques		
Orientation 2.1 : Des zones	Développer l'urbanisme circulaire (friches urbaines) à vocation économique		
d'activités disponibles pour accueillir des activités économiques	Révision globale de la signalétique des ZAE d'intérêt communautaire dès 2022, dans le but de consolider l'identité économique du territoire		
	Habillage de ronds-points ciblés comme autant de portes d'entrée économiques du territoire Bernay Terres de Normandie au niveau de ZAE stratégiques suscitées.		
Orientation 2.2 : Une couverture numérique performante à déployer pour favoriser le développement d'activités	Assurer l'équipement en fibre optique sur toutes les zones d'activités économiques		
Orientation 2.3 : Des écosystèmes d'entreprises à conforter et à développer	Dynamiser les réseaux économiques locaux en soutenant le « cercle des entrepreneurs »	х	54
Orientation 2.4 : La création d'une marque territoriale			
Orientation 3.1 : Vers un territoire « 100% énergie renouvelable en 2040 »	Réaliser une étude d'opportunité pour le déploiement de réseaux de chaleur urbain au bois sur Bernay, Brionne et Beaumont	х	55
	Réaliser un schéma directeur immobilier	Х	56
	Déployer un service de conseil en énergie partagé pour les communes		
Orientation 3.2: Des bâtiments publics moins consommateurs d'énergie	Soutenir l'attractivité éducative de la ville par un plan d'investissement du patrimoine scolaire et sportif	Х	58
	Construction d'un pôle mairie-agence postale communale Neuville du Bosc	Х	59
	Changement des fenêtres et de l'école et de la mairie de Courbépine	Х	60
	Réfection de la salle communale de Nassandres sur Risle	Х	61
	Réhabilitation de la mairie de Calleville	Х	62
	Réhabilitation du chauffage de l'école de Grosley sur Risle	Х	63

	Réhabilitation de l'école Maubuisson à Serquigny	Х	64
	Réfection de la Toiture de la Maison de l'École à Saint Jean du Thenney	Х	65
	Réaliser une étude de faisabilité pour la remunicipalisation de la restauration scolaire	х	66
	Créer une légumerie/conserverie	Х	69
Orientation 3.3 : Une alimentation de qualité	Réaliser une étude de faisabilité et de programmation de l'aménagement d'une halle alimentaire pour favoriser les circuits courts à Bernay	х	72
produite localement	Réaliser une étude de faisabilité et de programmation d'un projet de potager de production à vocation pédagogique sur des terres municipales	Х	74
	Mettre à disposition des tables de tri et de pesée des déchets organiques dans des restaurants collectifs pilotes	х	76
Orientation 3.4 : Transformer les déchets en	Développer l'activité de valorisation des déchets du BTP sur le territoire		
ressources (économie circulaire)	Mettre en place la tarification incitative sur les déchets	Х	78
	Poursuivre le programme de restauration des mares	Х	79
	Définir le plan de gestion élargi de la zone humide du golf pastoral de la Charentonne à BERNAY	Х	80
Orientation 3.5 : Une biodiversité du territoire à préserver	Etudier et mettre en oeuvre la restauration hydromorphologique du parcours de pêche du Moulin Fouret sur la Charentonne	Х	81
	Etudier et mettre en œuvre la restauration de la Continuité Ecologique de la Charentonne	Х	82
	Définir la Trame Verte et Bleue du territoire		
Orientation 3.6: Limiter l'artificialisation des sols et favoriser l'urbanisme circulaire	Végétalisation de la ville de Bernay	x	83
Orientation 4.1 : Une vision prospective de l'aménagement au service du territoire	Réviser le SCOT dans la perspective d'un PLUi obligatoire en 2026	х	84
Orientation 4.2 : Répondre aux besoins en matière d'habitat	Définir et mettre en œuvre le Plan Local de l'Habitat (PLH)		
	Poursuivre le programme Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	х	85
	Développer le Service d'Amélioration à la Restauration Energétique de l'habitat (SARE)		

	Créer ou étendre les aires d'accueil des gens du voyage		
Orientation 4.3 : Une solidarité financière entre les communes	Refonder le pacte financier et fiscal		
	Mise en œuvre de Chantiers d'insertion	Х	86
Orientation 4.4 : Une solidarité envers tous les publics	Accompagnement de jeunes en insertion : Mise en œuvre du dispositif "1 jeune, 1 solution"	х	88
	Mise en œuvre de la Politique de la ville et du Programme de réussite éducative	Х	89
	Projet de création d'une micro-crèche à vocation d'insertion professionnelle sur le quartier politique de la ville , Le Bourg-Lecomte	х	92
	Projet de création d'une résidence d'artiste et autres lieux de partages, le Piaf phase 2 et 3	Х	94

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de Bernay

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins	Fiabiliser la qualité de la collecte des eaux usées
identifiés/objectif	
Description de l'action	Réhabilitation de 1630 ml de réseau incluant un redimensionnement des ouvrages. Ces travaux vont permettre d'éviter le rejet d'eaux usées brutes au milieu naturel.
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie Conseil départemental de l'Eure
Coût prévisionnel	Coût travaux : 1 999 000 € HT Coût maîtrise d'œuvre : 39 480 € HT
Plan de financement	Financement Agence de l'Eau comprenant des fonds issus dans le plan de relance : 60% Et financement conseil départemental de l'Eure : 11,6 %
Calendrier	Décembre 2021
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de Beaumont le Roger

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins	Réduire l'impact des eaux claires parasites sur la station
identifiés/objectif	d'épuration de Beaumont le roger conduisant actuellement à des by-pass vers le milieu naturel
Description de l'action	Réhabilitation ou chemisage de 1000 ml de réseau eaux usées sur la commune de Beaumont le Roger.
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie
	Conseil départemental de l'Eure
Coût prévisionnel	Coût travaux : 650 000 € HT
	Coût maîtrise d'œuvre : 35 000 € HT
Plan de financement	Financement Agence de l'Eau comprenant des fonds issus
	dans le plan de relance : 50%
	Et financement conseil départemental de l'Eure : 20%
Calendrier	Octobre 2022
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de Nassandres sur Risle

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins identifiés/objectif	Réduire l'impact des eaux claires parasites sur la station d'épuration en réhabilitant des réseaux d'eaux usées. ce projet s'inscrit en parallèle de la reconstruction d'une station d'épuration.
Description de l'action	Réhabilitation ou chemisage de 1000 ml de réseau eaux usées sur la commune Nassandres sur risle
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie Conseil départemental de l'Eure
Coût prévisionnel	Coût travaux : 925 700 € HT Coût maîtrise d'œuvre : 50 000 € HT
Plan de financement	Financement Agence de l'Eau comprenant des fonds issus dans le plan de relance : 50% Et financement conseil départemental de l'Eure : 20%
Calendrier	Octobre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Suppression de rejet direct au milieu naturel sur la commune de Serquigny et Fontaine l'Abbé

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins identifiés/objectif	2 hameaux de la commune disposent d'un réseau d'eaux avec rejet direct au milieu naturel. Pour le hameau de courcelles (Serquigny et fontaine l'Abbé), le projet consiste donc à créer un réseau, un poste de refoulement et le raccordement vers la station d'épuration de Serquigny. Pour le hameau du Petit Nassandres, un poste de relevage recueillera le réseau d'eau usées existant pour rejoindre le réseau EU de Nassandres. le réseau existant sera réhabilité sur certains tronçon. Une petite extension permettra de collecter environ 14 habitations raccorder les effluents sur une
Description de l'action	station d'épuration. Création d'un réseaux d'eaux usées sur le hameau de courcelles pour se raccorder sur la station d'épuration de Serquigny. Mise en œuvre d'un poste de relevage sur le hameau du Petit Nassandres pour rejoindre la tête de réseau de Nassandres sur Risle.
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie Conseil départemental de l'Eure
Coût prévisionnel	Coût travaux (estimation Moe) : 1 067 500 € HT Coût maîtrise d'œuvre : 30 000 € HT
Plan de financement	Financement Agence de l'Eau comprenant des fonds issus dans le plan de relance : 50% Et financement conseil départemental de l'Eure : 20%
Calendrier	Mars 2022
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Reconstruction de la station d'épuration de Broglie

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins	L'équipement actuel étant obsolète, notamment sur la partie
identifiés/objectif	filière boues, sa réhabilitation est devenue nécessaire
Description de l'action	Reconstruction d'un nouveau outil épuratoire sur un site mieux approprié
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie Conseil départemental de l'Eure
Coût prévisionnel	Coût travaux réseaux : 1 891 193,00 € HT Coût maîtrise d'œuvre : 30 000 € HT
Plan de financement	Financement Agence de l'Eau comprenant des fonds issus dans le plan de relance : 50% Et financement conseil départemental de l'Eure : 20%
Calendrier	Février 2022
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Reconstruction de la station d'épuration de Grand Camp

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins	Reconstruction de la station d'épuration de Grand Camp, l'actuel
identifiés/objectif	outil épuratoire étant complètement obsolète.
Description de	Création d'un filtre planté de roseau de 135 équivalents habitants.
l'action	
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie
	Conseil départemental de l'Eure
Coût prévisionnel	Coût travaux : 273 123 € HT
	Coût maîtrise d'œuvre : 24 000 € HT
Plan de	Financement Agence de l'Eau comprenant des fonds issus dans
financement	le plan de relance : 50%
imanocincin	Et financement conseil départemental de l'Eure : 20%
Calendrier	Mars 2022
Indicateurs	
d'évaluation	
proposés	

PROJET D'AMENAGEMENT SPORTIF, CULTUREL, LUDIQUE INTERGENERATIONNEL DE LA PRAIRIE DE LA CHARENTONNE, DU QUARTIER DU STADE et QUARTIER DU BOURG LE COMTE

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Ville de Bernay
Besoins identifiés/objectif	Le diagnostic Enfance jeunesse dernièrement mené, montre la nécessité de permettre à toute la population l'accès à des équipements sportifs, culturels en accès libre et ce, permettant diverses pratiques. Le territoire présente effectivement des déficits d'infrastructures de ce type en direction, notamment des jeunes. Les objectifs fixés par l'équipe municipale à travers ce projet : - Favoriser la pratique d'une activité physique - Rapprocher la pratique sportive des habitants - Proposer des supports d'activité physique pour tous les âges - Proposer des lieux de rencontres familiales et entre habitants - Proposer des lieux conviviaux et ludiques permettant des temps de loisirs en extérieur et de vacances, pour les populations les plus empêchées La dimension environnementale est également essentielle, avec un projet d'aménagement intégré dans une zone naturelle classée « Natura 2000 ».
Description de l'action	Ville-centre d'une Intercommunalité de 55.000 habitants, Bernay centralise une bonne partie des offres culturelles, sportives, artistiques et associatives (environ 150 associations dont une trentaine, sportives). Afin de renforcer son attractivité, la Ville de Bernay a décidé, malgré la situation économique et sanitaire actuelles, de développer de grands projets structurants afin d'accompagner au mieux ses habitants. Ainsi, elle s'est lancée dans un projet d'aménagement de parcs urbains sportifs et de loisirs sur trois sites complémentaires : - La prairie de la Charentonne - Le quartier du Stade - Le quartier du Bourg-le-Comte (quartier QPV)
	1. La Prairie de la Charentonne (site principal et situé en Centre-ville): Située à proximité d'une voie de chemin de fer et de la Gare de Bernay, sur un site naturel classé Natura 2000, cet espace introduit la voie verte de 13km, très empruntée et fréquentée par les familles et jouxtant un golf pastoral. Cet espace naturel traversée par la Charentonne, constitue un terrain de jeux et d'activités pour les familles. Chaque été, la Ville anime la prairie par diverses actions culturelles et sportives. Ce site est constitué de deux niveaux, une partie haute et une partie basse, délimité chacune par des pentes gazonnées, arborées et bordées par une rivière. Il s'agira donc d'aménager les pentes naturelles en théâtre de verdure en vue de décentraliser des programmations du service culturel municipal: spectacles de danses contemporaines, théâtres, festival arts

de rues, festival de la marionnette, expositions temporelles, projection de supports visuels dans le cadre de la semaine de l'environnement, cinéma en plein air...)

Il s'agira donc d'y aménager 1 city stade, 1 terrain de basket 3 X 3 (discipline olympique aux JO de Paris 2024), 1 station fitness cross training avec notamment des agrès pour les séniors, 1 Skatepark de 1000m², pouvant répondre à tout type de pratique du débutant au confirmé (skate, roller, Bmx, trottinette), un ponton de canoé, des jeux pour enfants (type pyramide de cordes, parcours de motricité, toboggans sur pente naturelle pour un public de 3 à 12 ans), des barbecues et tables de pique-nique, du mobilier urbain connecté, via la mise en place sur tout le site de bornes électriques permettant de créer des branchements (en vue de manifestations culturelles et sportives futures), des bornes de recharge pour vélos électriques.

En somme, le projet a pour ambition de proposer une offre diversifiée à destination des familles, mais aussi des jeunes, des sportifs et des seniors.

1. Quartier du Stade et quartier du Bourg-le-Comte :

Il s'agira d'équiper chaque quartier, dont le quartier du Bourg-le-Comte, classé « quartier politique de la Ville », **d'1 city stade**, d'1 **Pumptrack** et de mobiliers urbains adaptés.

2. Le déroulement du projet :

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Bernay a lancé un appel d'offre pour être assistée par un Maître d'oeuvre. Ainsi, le cabinet d'étude Ingéinfra a été retenu pour l'ensemble de l'architecture et la conceptualisation du projet associé au cabinet Antidote pour la construction du Skate-park et le cabinet Zénobia pour l'aménagement des différents espaces.

La **dimension participative** étant importante pour la collectivité, plusieurs réunions publiques ont été menées auprès des futurs utilisateurs du skate-park et jeunes motivés, afin de définir ensemble des attentes et orientations du projet.

	i and anti-mass of the mass of the project
Partenaires	Etat , Département, Région, IBTN
Coût prévisionnel	890 000€ HT
Plan de financement	Région : 356 000€
	Département : 267 000€
	Etat : 28 687€
	Ville de Bernay : 238 313€
Calendrier	Début de la mise en œuvre : janvier 2021
	Livraison prévue : avril 2022
Indicateurs	Taux de fréquentation des sites
d'évaluation proposés	Niveau de participation des citoyens à la co-construction du projet
	Niveau d'implication des associations sportives à s'emparer des
	équipements

Installation de jeux extérieurs pour les enfants sur la commune de Saint Léger de Rotes

AXE 1	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Mairie de saint Leger de Rotes
Besoins	Mobilier urbain pour la petite enfance
identifiés/objectif	
Description de l'action	Mise en place d'une structure de jeux extérieurs pour les enfants
	de 0 à 10 ans
Partenaires	Agorespace
Coût prévisionnel	10 749 € HT
Plan de financement	DETR - département - fond de concours
Calendrier	1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Création d'un « City stade » à Serquigny

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Commune de SERQUIGNY
Besoins identifiés/objectif	Création d'un city stade
Description de l'action	La commune souhaite proposer une structure sportive pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que pour les enfants et adolescents de la commune. Constitué d'une structure poly sport en gazon synthétique, le city stade intégrera une piste autour du city stade. La commune souhaite renforcer par ce projet son attractivité pour les familles avec enfants et proposer des activités en direction du public adolescent. La localisation est prévue aux abords du parc communal.
Partenaires	TRANSALP
Coût prévisionnel	95 470,97€ HT
Plan de financement	DETR :38 188,39€ CD27 :38 188,39€ Autofinancement : 19 094,19€
Calendrier	Délibération le 10 décembre 2021 Signature des contrats et devis en décembre 2021 Travaux printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Sécurisation et aménagement des abords des écoles à Serquigny

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics
Maître d'ouvrage	Commune de SERQUIGNY
Besoins identifiés/objectif	Sécurisation et aménagements des accès et espaces autour des écoles
Description de l'action	 Changement des portails, portillons et clôtures des
	écoles pour sécuriser les accès
	L'ensemble des clôtures et accès est vieillissant et inadapté aux prérogatives de sécurité. Il s'agit de répondre aux exigences sécuritaires et notamment le au plan VIGIPIRATE. • Aménagement des espaces à proximité avec du
	mobilier urbain
	Le parking des écoles a été réhabilité et il est nécessaire d'installer des bancs et poubelles • Signalétique
	Il est nécessaire de mettre en place une signalétique absente aujourd'hui pour informer les usagers, parents, élèves et intervenants, comme des panonceaux « garderie », « école maternelle », « école élémentaire », « restaurant scolaire »,
Partenaires	Clôtures BATAILLE HUSSON INTRENATIONAL CIPublicité
Coût prévisionnel	39 324,07€ HT
Plan de financement	DETR :15 729,63€ CD27 : 15 729,63€ Autofinancement : 7 864,81€
Calendrier	Délibération le 10 décembre 2021 Signature des contrats et devis en décembre 2021 Travaux été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COLOMBARIUM ET D'UN JARDIN DU SOUVENIR DANS LE CIMETIERE COMMUNAL DU BEC HELLOUIN

AXE 1	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE	
Orientation 1.1	Des infrastructures de qualité à destination de tous les publics	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DU BEC HELLOUIN	
Besoins identifiés/objectif	Actuellement le cimetière communal n'est pas équipé ni d'un colombarium, ni de jardin de souvenir. Le conseil municipal dans sa dernière séance de décembre 2020 a décidé la construction d'un tel ensemble afin d'apporter une réponse	
	aux demandes des habitants de la commune.	and reponse
Description de l'action	L'ensemble des différents éléments constituant le colombarium et du jardin du souvenir seront installés sui béton armé de couleur silex (béton désactivé). Les travaux comprennent : 1) Phase 1 : Génie Civil - Réalisation de la dalle é armé avec :	r une dalle en en béton
	2) Phase 2: Ensemble Funéraire - Réalisation de funéraire complet de type Floralinéa avec C et Jardin du Souvenir (Stèle Florinéa avec Flar pour le Jardin du Souvenir et ensemble Flor Face, 2 Niveaux et 6 Cases chacun pour le Co sur 2 faces et 12 cases de contenance totale	Colombarium mme Météor ralinéa sur 2 olombarium)
Partenaires	ETAT DETR 2021 REPORTEE EN 2022 A LA DEMA LA PREFECTURE	ANDE DE
Coût prévisionnel	Coût des travaux : Génie Civil : 8 792,20 € hors in the state	taxe es taxe taxe
	,	
Plan de financement	FCTVA en année N+1 (B) : 4 328,00 \in hors Selon article L. 1615-6 du CGCT est de 16,404 % Reste à financer (A-B) : 22 056,52 \in hors Dont Subvention DETR espérée : 8 795,00 \in hors $(40\% / 21 987,10 \in$ HT) Dont fonds libres de la commune 13 261,52 \in hors	taxe taxe
Calendrier	Début 2022	taxt
Indicateurs d'évaluation	Avis de la population communale	
proposés		

Contrat Local de Santé et le Conseil Local de Santé Mentale

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE	
Orientation 1.2	Proposer des services adaptés au plus près des habitants	
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay terres de Normandie	
Besoins identifiés/objectif	Des professionnels de santé en nombre insuffisant, un vieillissement de la population, un état de santé relativement dégradé sur certaines zones, un taux de suicide préoccupant, une augmentation des familles monoparentales, des jeunes résidents moins bien diplômés, etc. Autant d'indicateurs qui agissent sur les déterminants de la santé et montrent que cette dernière est un véritable enjeu pour l'Intercom qu'il convient de prendre en compte pour réduire les inégalités et faire de l'IBTN un territoire attractif. C'est dans ce but que l'IBTN souhaite s'engager dans la construction d'un Contrat Local de Santé (CLS). La santé mentale impacte la vie d'un quart des français. Le concept de santé mentale est beaucoup plus large que celui de la maladie mentale. De ce fait, les acteurs qui concourent à la santé mentale sont des professionnels qui interviennent dans de nombreux domaines de la société au-delà de la psychiatrie.	
	Il apparaît donc impératif de créer une instance permettant aux professionnels de la psychiatrie de collaborer avec les acteurs du territoire de l'Intercom. La loi de modernisation de notre système de santé reconnait désormais juridiquement un lieu de rencontre et de coordination des différents acteurs du secteur : le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) C'est pourquoi, l'IBTN, en parallèle de son Contrat Local de Santé (CLS), a décidé de créer un CLSM qui constituera le volet santé mentale de son CLS.	
Description de l'action	Co-construire avec l'ARS et les acteurs du territoire un CLS pour une meilleure articulation des actions relevant du champ de la santé ou ayant un impact sur la santé des habitants. Le CLS est une déclinaison du Projet Régional de Santé (PRS) Normandie dont les principes sont de lutter contre les inégalités sociales et territoriales, faire de la prévention le premier levier de la qualité du parcours de santé de vie, accompagner la transformation du système de santé. Le CLS répond ainsi à un double enjeu :	

	 Réduire les inégalités sociales territoriales de santé à l'échelle de l'IBTN.
	Reconstruire des parcours de santé plus cohérents.
	Il permet d'articuler, coordonner et mettre en cohérence les différentes actions et dynamiques locales de santé en lien avec le PRS et celles résultants de l'Intercom, afin de répondre plus efficacement aux enjeux sanitaires de notre territoire.
	Le CLSM quand à lui sera un lieu où se retrouveront les différents acteurs concernés par la question de la santé mentale. Le but : définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de habitants du territoire en s'adaptant à la situation locale. Plusieurs actions découleront du CLSM telles que : prévenir et promouvoir la santé mentale, permettre l'accès et la continuité de soins, mettre en œuvre des actions pour répondre aux besoins et favoriser la création de structures, etc.
Partenaires	Les signataires du CLS : l'Agence Régionale de Santé, le Préfet de l'Eure, le Président de l'IBTN. Les autres partenaires : les acteurs de la santé (CPAM, CARSAT, la mutualité française, l'hôpital de Bernay, etc.), les associations, le Conseil Départemental, l'Education Nationale, etc. Les acteurs dont le champ de compétence à une incidence sur la santé mentale : Le nouvel hôpital de Navarre, l'hôpital de Bernay,
	l'éducation nationale, les représentants de l'insertion professionnelle, du logement social, de la justice, les associations des familles de malades, etc.
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Financement par l'ARS du poste de coordinateur du CLS et CLSM. Les actions qui seront inscrites dans le CLS et le CLSM seront financées par l'Intercom et/ou par les partenaires.
Calendrier	Octobre – novembre 2021 : présentation aux élus et lancement
	de la démarche de CLS et le CLSM.
	2022 : diagnostic, identification des orientations stratégiques, définition du programme d'actions, signature du Contrat Local de Santé.
Indicateurs	Evaluation des actions par le comité de pilotage
d'évaluation proposés	

Mise en place du Conseiller numérique sur le territoire

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.2	Proposer des services adaptés au plus près des habitants
Maître d'ouvrage	INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
Besoins identifiés/objectif	De nos jours, l'accès au droit évolue. L'e-administration au service des habitants est plus présente dans leurs démarches : accès aux soins, à l'emploi, aux démarches administratives Cette (r)évolution numérique peut ouvrir de nouvelles possibilités : de s'informer, de s'émanciper ou de prendre la parole. Cela peut toutefois s'inscrire dans un égal accès au service public et au droit. Il est ainsi essentiel d'accompagner les usagers dans le développement du numérique afin de le rendre accessible à tous. Ceci est primordial dans une société où la dématérialisation se généralise.
	« Aujourd'hui, 13 millions de Français se disent éloignés du numérique : ils n'utilisent pas ou peu internet et se sentent en difficulté avec ses usages. »
	Depuis 4 ans, les agents des France services et les Msap sont confrontés à ce problème quotidiennement.
	Pour répondre à cette problématique, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a déposé une candidature pour accueillir un conseiller numérique .
	Au sein du territoire, 4 conseillers numérique animeront des ateliers. Ils proviennent de : - L'Intercom Bernay Terres de Normandie - La commune de Mesnil en Ouche - Le département de l'Eure - L'association Lézarts et les Mots
	De ce fait, l'EPCI coordonnera cette nouvelle offre sur le territoire.
Description de l'action	 Créer et animer des ateliers numériques individuels ou collectifs sur les 3 thématiques de services identifiés Proposer des initiations au numérique dans des lieux de passage (France Services, centre social / Espace de vie social, bibliothèques, etc.) ou sur des évènements Répondre aux appels issus de la plate-forme téléphonique nationale « solidarité numérique » Participer à toute autre démarche d'accompagnement aux usages numériques mise en place (plate-forme téléphonique locale, portes ouvertes, etc.) Coordonner les conseillers numérique
Partenaires	Agence nationale de la cohésion des territoiresLa caisse des dépôts et consignations

Coût prévisionnel	30 000€ par an
Plan de	Subvention montant forfaitaire de 50 000 € maximum pour une
financement	durée de 2 ans minimum et de 3 ans maxi par poste
	Versement :
	- 20 % dans le mois suivant la signature du contrat
	- 30 % 6 mois après la signature du contrat
	- 50 % 12 mois après la signature du contrat
Calendrier	- Recrutement d'un conseiller numérique en juillet 2021 pour
	un contrat d'un an renouvelable d'un an.
	- Formation à la prise de poste à partir du 13 juillet 2021.
	- Mise en place d'ateliers en septembre 2021 sur deux sites
	puis extension des ateliers en janvier.
Indicateurs	Eléments de suivi relatif aux activités réalisées par l'usager et le
d'évaluation	conseiller numérique
	- Nombre d'ateliers réalisés
proposés	- Nombre de participants
	- Profil des personnes accompagnées
	- L'usager s'assure de la bonne fréquence des comptes
	rendus d'activité et est responsable de la fiabilité des
	informations transmises

Mise en place des France Services

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.2	Proposer des services adaptés au plus près des habitants
Maître d'ouvrage	INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
Besoins identifiés/objectif	L'Intercom Bernay Terres de Normandie compte 3 France Services, situées à Beaumont le Roger, La Trinité de Réville et à Mesnil en Ouche et 1 Maison de Services Au Public à Brionne, celle-ci doit être labellisée au 1 ^{er} octobre 2021. Un projet France Services est prévu 2021/2022 sur la commune de Bernay. Les enjeux :
	 Favoriser les services publics de proximité Garantir l'accès aux droits pour tous en un lieu unique Lutter contre le non recours aux droits Appréhender les besoins des publics en difficulté autour du numérique Offrir des services dans les grandes lignes : Accueil information orientation Accompagnement à l'utilisation des services en ligne Aide à la constitution de dossier Mise en relation
Description de l'action	Les missions des agents d'accueil et d'accompagnement : - Accueillir, informer et orienter le public - Accompagner les usagers à l'outil numérique - Accompagner sur la constitution d'un dossier administratif - Faciliter la mise en relation avec certains organismes (aide à la prise de rendez-vous physique et téléphonique) - Faire vivre le point d'accueil Les France Services font faire de l'accueil de niveau 1.
Partenaires	Les Partenaires signataires de l'Accord Cadre National France Services : - CAF - CARSAT - CPAM - MSA - Pôle Emploi - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Justice - DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) - La Poste Autres partenaires : - Accès (Accueil Contact Emploi Services) - Mission Locale - SOLIHA : Espace Info Energie & l'OPAH - Département de l'Eure

	- Aides Juridiques
Coût prévisionnel 2021	280 000 €
Plan de financement	Subventions : • Etat : 60 000 € • Fonds Inter Opérateur Nationaux : 60 000 € • IBTN : 160 000 €
Calendrier	 Labellisation de la Msap à Brionne en France services le 1^{er} octobre 2021 Ouverture d'une France Services sur Bernay en 2022 Actions à mener : Forum d'accès au droit Conseiller numérique, recrutement effectué le 9 juillet 2021 Achat de l'équipement numérique tactile Développement du partenariat
Indicateurs d'évaluation	Nombre de demandes traitées
proposés	Nombre de partenaires Type de public accueilli

Amélioration de la défense incendie sur la commune de Calleville

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des personnes
Maître d'ouvrage	Commune de Calleville
Besoins identifiés/objectif	Au niveau du chemin du Parc, du Défriché et de la Quéronnière, les citernes enterrées à implanter permettront de desservir des secteurs déjà urbanisés. Concernant le défriché et la Quéronnière, le diamètre des canalisations dans ces secteurs ne permettant pas l'installation de poteaux incendie, des propriétaires ont accepté de céder à la commune gratuitement des zones d'environ $100m^2$, afin d'installer cette réserve incendie de $30m^3$ qui permettra de couvrir des habitations existantes. Pour le chemin du Parc, la citerne sera installée sur le domaine public. Concernant le poteau incendie rue Jules Quatrenoix, il sera installé pour couvrir la salle des fêtes, qui n'est finalement pas couverte par la mare communale à proximité.
Description de l'action	La commune souhaite poursuivre ses actions pour améliorer la défense incendie sur le territoire de la commune de CALLEVILLE, l'opération se décompose en projets :
	1/ Installation d'une citerne incendie enterrée de 30m³, chemin du Parc 2/ Installation d'une citerne incendie enterrée de 30m³, rue du Défriché 3/ Installation d'une citerne incendie enterrée de 30m³, rue de la Quéronnière 4/ Pose d'un poteau de défense incendie, rue Jules Quatrenoix, devant le terrain de loisirs
Partenaires	
Coût prévisionnel	80 385 € HT
Plan de	
financement	
Calendrier	Mise en service prévue pour le 4ème trimestre 2022
Indicateurs	Taux de couverture de la commune en défense incendie
d'évaluation	
proposés	

Travaux de défense contre les incendies sur la commune de Saint Léger de Rotes

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	Mairie de saint Leger de Rotes
Besoins	Défense contre les incendies sur la commune
identifiés/objectif	
Description de l'action	Renforcement de la canalisation d'eau
Partenaires	Véolia
Coût prévisionnel	45 000 euros HT
Plan de financement	DETR - département - fond de concours
Calendrier	1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de la capacité du réseau
proposés	Taux de couverture de la commune en défense incendie

Implantation de 3 Point d'Eau Incendie sur la commune de Capelle les Grands

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	Capelle les Grands
Besoins	Création de trois poteaux de défense contre les incendies
identifiés/objectif	
Description de l'action	Création de trois poteaux de défense contre les incendies qui
	seront implantés Route de Saint Mards de Fresne, Route de
	Grand Camp et Route d'Orbec
Partenaires	Département et Etat
Coût prévisionnel	10 637 € HT
Plan de financement	30% Département et 30% DETR
Calendrier	Septembre 2022
Indicateurs d'évaluation	Taux de couverture de la commune en défense incendie
proposés	

Remplacement d'une bouche incendie sur la commune de La Goulafrière

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	La Goulafrière
Besoins	Travaux de défense contre les incendies
identifiés/objectif	
Description de l'action	Remplacement d'une bouche incendie route de Babigny
Partenaires	Fonds de concours et Département
Coût prévisionnel	2 366.51€ HT
Plan de financement	20% fonds de concours et 20% Département
Calendrier	prévu Juin 2022
Indicateurs d'évaluation	Taux de couverture de la commune en défense incendie
proposés	

Amélioration de la défense extérieure incendie	
à Nassandres-sur-Risle	
AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	Mairie de NASSANDRES SUR RISLE
Besoins	Amélioration de la sécurité des biens et des personnes de façon
identifiés/objectif	cohérente sur l'ensemble du territoire communal, à partir, d'une
	part, des données issues d'un schéma établi sur la commune
	déléguée de Perriers la Campagne et d'autre part, en considérant
	les réalités du réseau d'eau potable et la nature des risques
	propres aux zones habitées et/ou économiques, validée par le
	SDIS, sur les trois autres communes déléguées. Les objectifs de
	notre projet seront atteints progressivement.
Description de l'action	Installation de points d'eau incendie (poteaux) sur des
	canalisations d'eau potable capables de fournir le débit
	règlementaire (30 m3/heure) correspondant au « risque courant
	faible »
	- Un poteau , rue de la Frémondière, commune déléguée de
	Carsix, dans le hameau du Marais, commun avec la commune de
	Plasnes.
	- Deux poteaux , rue du Bohain, commune déléguée de Fontaine
	la Sorêt.
	- Deux réserves enterrées, d'une capacité chacune de 30 m3,
	« risque courant faible » dans une zone bâtie des communes
	déléguées de Nassandres et de Perriers la Campagne. Le débit
	du réseau d'eau potable est localement insuffisant.
Partenaires	Conseil Départemental au travers du Plan de Relance
Coût prévisionnel	67 450.60 € hors taxes
Plan de financement	DETR 35%
	Département 30 % Autofinancement 35 %
Calendrier	Engagement des travaux dès la complétude du dossier
Indicateurs d'évaluation	Évolution du nombre d'équipements réalisés par rapport à
proposés	l'existant
L	ı

Défense incendie « Route du Château, Chemin du Pigeonnier, Chemin des Nerveaux » à la Trinité de Réville

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE LA TRINITE DE REVILLE
Besoins	Mise aux normes de la défense incendie, afin de répondre aux
identifiés/objectif	besoins de l'habitat
Description de l'action	Création d'un bassin et mise en place de 2 poches incendie
Partenaires	
Coût prévisionnel	31 714 € HT
Plan de financement	12 685 € (DETR) 9 514 € (Département) 3 171 € (fds concours IBTN) 6 344 € (autofinancement)
Calendrier	Signature devis Mars 2022 (après accord des subventions),
	réalisation des travaux à partir de Mai 2022, avec une fin de
	travaux en septembre 2022.
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Réalisation des travaux de défense incendie extérieure sur la commune de Grosley sur Risle

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	Grosley sur Risle
Besoins	Mise en place d'une citerne enterrée
identifiés/objectif	
Description de l'action	La citerne sera installée à l'angle de la rue du Parc et rue des
	Bouleaux
Partenaires	
Coût prévisionnel	19 885 € HT
Plan de financement	DETR 70%
Calendrier	Avant le 31.12.2022
Indicateurs d'évaluation	Taux de couverture de la commune en défense incendie
proposés	

Installation d'équipement pour la défense extérieure incendie sur la commune de Grand Camp

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des personnes
Maître d'ouvrage	Grand Camp
Besoins	Dans le cadre de la mise en place de la défense incendie sur la
identifiés/objectif	commune, celle-ci étant considérée comme « sinistrée » à ce
	niveau. La mise en place de poteaux sur les canalisations qui le
	permettent permettra de couvrir une zone conséquente pour la
	protection des habitations présentes et à venir.
Description de l'action	Implantation de 14 poteaux incendie là où les canalisations le
	permettent dans le cadre de la défense incendie afin de couvrir
	une large partie de la commune avant la mise en place de
	bâche selon le Plan Incendie en cours d'élaboration
Partenaires	Préfecture, Département, Véolia
Coût prévisionnel	46 211.20 € HT
Plan de financement	Plan de relance Département : 13 863.36 €
	DETR: 13 863.36 €
Calendrier	Autofinancement : 18 484.48 € 1er semestre 2022
Indicateurs d'évaluation	
	Taux de couverture en équipement de défense extérieure contre
proposés	les incendies

Défense extérieure contre les incendies à Serquigny

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	Commune de SERQUIGNY
Besoins	Extension de la DECI tranche 3
identifiés/objectif	
Description de l'action	La commune continue à investir dans la défense extérieure
	contre l'incendie, une des priorités du Département de l'Eure. Il
	s'agit de la 3ème tranche de travaux concernant la sécurisation
	des hameaux avec la pose de 3 citernes souples aériennes, une
Doutonoine	réserve enterrée et la réhabilitation d'une mare.
Partenaires	SONOTER TP STGS
	Groupement forestier et particuliers
Coût prévisionnel	99 400,00€ HT
Plan de financement	DETR :39 760,00€
Plan de imancement	CD27 :39 760,00€
	Autofinancement : 7 864,81€
Calendrier	Délibération le 10 décembre 2021
	Signature des contrats et devis en décembre 2021
	Travaux courant 2022
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Mise en œuvre du Conseil intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR)

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des personnes
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins	A ce jour, le DLS (Diagnostic Local de Sécurité) est terminé et validé par
identifiés/objectif	le Comité de suivi. Il a mis en exergue que l'Intercom Bernay Terres de
	Normandie est un territoire rural relativement peu touché par la
	délinquance et la criminalité.
	Les points à retenir :
	- hausse relative des atteintes aux personnes, avec des effectifs
	globaux qui restent faibles (not. taux de coups et blessures, assez
	bas par rapport à la moyenne de l'Eure)
	- taux de violences sexuelles légèrement supérieur (1,1/1000,
	contre 0,9/1000 à l'échelle nationale), potentiellement explicable
	par un report récent de plaintes pour des faits plus anciens
	 stabilité des atteintes aux biens, sauf les dégradations
	- recul des cambriolages, à un niveau inférieur à celui de
	l'ensemble du département
	- Infractions à la législation sur les stupéfiants en diminution,
	avec des trafics bien localisés par les forces de l'ordre sur
	certaines communes
	- beaucoup de personnes isolées (notamment âgées) et
	vulnérables,
	- historique d'une population vulnérable de marginaux (en
	circulation permanente entre Bernay et Brionne),
	- précarité massive à l'image du département, grandissante avec
	l'arrivée de familles précarisées et concentrées sur des secteurs
	précis

Description de l'action

Le C.I.S.P.D.R. est une instance de référence autour de laquelle doivent se mobiliser les institutions et les organismes publics et privés concernés, constitue le cadre unique de réflexion, de concertation sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance et de la radicalisation sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Il permet d'avoir une vision d'ensemble des problématiques de délinquance sur le territoire pour anticiper les actions à mener, agir sur les causes de la délinquance, aider les victimes, lutter contre la récidive, veiller et lutter contre toute forme de radicalisation.

Définition de la priorité des thèmes à traiter au sein du CISPDR et proposition d'axes sur la base des données recueillies et de la synthèse de l'avis des acteurs :

Axe 1: Violences intrafamiliales et sexuelles :

- Cible : victimes & auteurs, avec mutualisation de moyens existants localement (ex : reprise des travaux du réseau « VIF », renforcement de l'implication des structures hospitalières, etc.)
- But : traiter les violences à court terme et à long terme (lutter contre le phénomène de reproduction de la violence, notamment par les enfants exposés)

Axe 2 : Addictions, conduites à risque & troubles psychiatriques

- Cible : jeunes, les personnes aux pratiques addictives (notamment alcool & drogue)
- But : mettre en œuvre une politique « décloisonnée » avec tous les acteurs concernés, avec une ouverture sur des sujets connexes « conduites à risque »(ex :harcèlement scolaire)

Axe 3 : Incivilités et tranquillité publique

- Cible : les incivilités, délits et nuisances du quotidien qui alimentent le sentiment d'insécurité
- But : appuyer les décideurs locaux pour la mise en œuvre de dispositifs de prévention situationnelle (participation citoyenne, vidéo protection, etc.), notamment les élus pour l'exercice du pouvoir de police du maire. Exemple de sujets potentiels : fourrière intercommunale, accueil des gens du voyage sécurité routière, vulnérabilité des seniors, etc.

Partenaires

Axe 1 : Violences intrafamiliales et sexuelles Membres permanents :

- •Déléquée Départementale aux droits des Femmes (Préfecture)
- •Gendarmerie nationale (Compagnie de Bernay, référent VIF)
- •Intervenante sociale en Brigade de Gendarmerie
- Parquet d'Evreux
- •SPIP 27
- •Associations (AVEDE-ACJE, ADAE27, YSOS, CIDFF 27)
- •Conseil Départemental de l'Eure
- •CCAS de Bernay, Brionne & Mesnil en Ouche
- Hôpital de Bernay

Optionnels / ponctuels:

Hôpital de Navarre

Axe 2 : Addictions et conduites à risque Membres permanents :

	•Gendarmerie nationale
	•Education nationale
	Associations (ACCES, YSOS, ADISSA)
	•PJJ
	•Hôpital de Navarre
	Agence régionale de santé
	•Intervenante sociale en Brigade de Gendarmerie
	Conseil Départemental de l'Eure
	Service Jeunesse/insertion (IBTN)
	Optionnels / ponctuels:
	•SPIP 27
	•Bailleurs sociaux
	Hôpital de Bernay CCAS de Bernay, Brionne & Mesnil en Ouche
	COAS de Bernay, Briofilie & Mestill en Odche
	Axe 3 : Incivilités et tranquillité publique
	Membres permanents :
	•Gendarmerie nationale (Compagnie de Bernay, Référent Sûreté GGD)
	Polices municipales de Bernay et Brionne
	•Bailleurs sociaux
	•DDT pour la thématique sécurité routière (Préfecture) Optionnels / ponctuels:
	•Elus (si séances de formation ou projet particuliers à prévoir : rappel à
	l'ordre, participation citoyenne, vidéo protection)
	•CCAS de Bernay et Brionne & Mesnil en Ouche (si question des
	seniors)
	•AVED-ACJE
	•SPIP 27(TIG)
	•Intervenante sociale en Brigade de Gendarmerie
Coût	A définir en fonction des actions mises en place.
prévisionnel	Prévoir à compter de janvier 2022, 1 ETP de coordination du CISPDR
Diam da	Sur 2021, paiement du cabinet d'études (L Conseils)
Plan de	A définir en fonction des actions qui seront mises en place. Possibilité de faire appel au Fond Interministériel de la Prévention de la
financement	Délinquance ; politique de la ville ; DETR en fonction des actions et des
	projets
Calendrier	- Formation plénière : septembre 2021
	- Formation restreinte : octobre à décembre 2021
	- Groupe de travail : à compter de janvier 2022
	Janvier/février 2021 : élaboration de la stratégie / premières réunions
	des groupes de travail en vue d'une coproduction de la stratégie
	Septembre 2021: réunion plénière CISPDR: présentation du diagnostic
	&de la stratégie élaborée avec les partenaires, signature de la stratégie Janvier 2022 : lancement groupes de travail
Indicateurs	- Nombre d'échanges
d'évaluation	- Nombre de citatiges - Nombre de situations accompagnées et solutionnées
proposés	- Fréquence des rencontres
	- Tenue du calendrier
	- Nombre d'actions mises en place
	- Pertinence des actions et plus-value pour les publics cibles
	- Nombre et qualité des outils mis à disposition des partenaires
	(élus par exemple)
	- Qualité des rencontres
	- Mobilisation des différents acteurs

VIDEOPROTECTION A BERNAY – PHASE 2

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des personnes
Maître d'ouvrage	Ville de Bernay
Besoins identifiés/objectif	Renforcer l'action des forces de l'ordre dans la protection des bâtiments, des installations publiques et de leurs abords. Une fonction d'aide à l'organisation, au déploiement et à la coordination des effectifs présents sur la voie publique en permettant aux forces de l'ordre de pouvoir observer en direct si nécessaire et de mobiliser, en fonction des besoins, les effectifs adéquats. -Réduire le sentiment d'insécurité : une fonction d'apaisement ou de tranquillisation qui joue sur le sentiment général d'insécurité ressenti par les habitants. De ce point de vue en effet, la vidéoprotection rassurerait la population, voire faciliterait la réappropriation de certains lieux jusque-là évités. -Contribuer à la recherche des auteurs d'infractions et à l'élucidation des affaires : la vidéoprotection est un instrument d'investigation, utile à l'enquête judiciaire et à la recherche de renseignements et de preuves. Elle constitue un outil technique qui fournit de multiples éléments : des signalements d'auteurs, des plaques d'immatriculation, des directions de fuite, des informations sur le comportement ou les manières d'opérés des délinquants ou encore sur le véhicule utilisé. Elle permet d'accélérer les étapes d'une élucidation et la consolide. Elle fournit des éléments supplémentaires (tenue, accessoires qui peuvent permettent lors d'une perquisition de chercher des éléments, ou des allégations sur des individus mis en cause, d'écarter des hypothèses pour une accusation. -Agir sur la gestion urbaine de proximité : détection des infractions mineures (mendicité, ivresse publique et manifeste, attroupement), l'identification d'incidents techniques (pannes d'éclairages, poubelles renversée, encombrants de chaussée), les chiens errants, le stationnement gênant (sans vidéo-verbalisation). -Prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, des actes de terrorisme, des risques naturels ou technologiques et dans la défense contre l'incendie. -Anticiper les troubles à l'ordre public, lors d'évènement à

Description de l'action	Afin de lutter contre tout phénomène de délinquance, la commune a fait le choix d'étendre son dispositif de vidéoprotection. Une phase de concertation a été effectuée avec les services de Gendarmerie. L'objectif étant que le dispositif soit le plus adapté possible aux problématiques auxquelles la commune est exposée. L'implantation de caméras aux endroits préconisés amènerait indéniablement une plusvalue sécuritaire et constituerait une des réponses en matière de prévention et de lutte contre toutes formes de délinquance. Une première phase a été déployée en 2021. Une deuxième sera donc mise en place en 2022.
Partenaires	Etat , Département
Coût prévisionnel	252 417€ HT
Plan de financement	Département : 45 000€ Etat : 100 966€ Ville de Bernay : 106 451€
Calendrier	2022
Indicateurs	Variation des faits de délinquance à la suite de la pose
d'évaluation proposés	Taux de résolution depuis la pose Variation du sentiment d'insécurité des habitants

Installation de caméras de vidéo protection autour de la salle de sport de Menneval

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.3	Réduire les risques et assurer la sécurité des biens et des
	personnes
Maître d'ouvrage	Commune de Menneval
Besoins	Problème de dégradation sur la salle de sport
identifiés/objectif	
Description de l'action	Achat de 7 caméras de vidéo protection autour de la salle de
	sport
Partenaires	
Coût prévisionnel	6 367 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Installation début 2022
Indicateurs d'évaluation	Arrêt des faits de dégradation de la salle de sports
proposés	

Réinstaller le Conseil de Développement (CODEV)

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.4	Une action publique participative et de proximité
Maître d'ouvrage	INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
Maître d'ouvrage Besoins identifiés/objectif	Cadre légal: L'article 88 de la loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015) détermine le cadre légal des Conseils de Développement pour les EPCI de + de 20 000 habitants, complète la loi MAPTAM (loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014) pour la métropole du Grand Paris et les pôles d'équilibre territoriaux (articles 43 et 79). Les dispositions concernant les Conseils de développement sont maintenant inscrites dans le Code général des collectivités territoriales, en lieu et place de la loi Voynet (loi LOADDT du 25 juin 1999). Circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles. L'Intercom Bernay Terres de Normandie compte 56 000 habitants et par conséquent, il est tenu par la loi de mettre en place un Conseil de développement est C'est une instance de démocratie participative au niveau de l'Intercom, composée d'acteurs économique, social, sanitaire, culturel, sportif, éducatif, environnemental, associatif. Le Conseil de développement est: • un lieu de réflexion prospective et transversale à l'amont des décisions publiques pour alimenter et enrichir les projets de territoire, • une force de propositions, un laboratoire d'idées, un rôle d'éclaireur et d'alerte, • un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun, • un des animateurs du débat public territorial, • un maillon de la formation à la citoyenneté, • un espace d'écoute et/ou de veille pour saisir les évolutions
	sociétales et les dynamiques citoyennes. Il permet de construire collectivement des avis et faire de propositions adressées aux élus de l'Intercom.
Description de l'action	Le Conseil Communautaire a créé, le 22 juin 2017, un Conseil de Développement, fixé à 45 personnes, réparties, selon une première proposition en 6 collèges.

Toutes personnes peuvent siéger au CODEV toutes personnes issues de la société civile ou des élus, exception faite des élus communautaires.

Conformément à la loi NOTRe article 88, le Conseil de Développement s'organise librement. De ce fait, les membres ont décidé de se répartir en 3 collèges au lieu de 6 collèges initialement proposés :

- Collège 1 : économique

- Collège 2 : sociétal

- Collège 3 : personnes qualifiées

Les 3 collèges travaillent sur différentes thématiques, soit de leur propre initiative, soit sur des sollicitations de la collectivité (par exemple : sur le dossier de la piscine). Pour cela, ils font appel aux techniciens de l'Intercom afin qu'ils puissent apporter leurs connaissances du territoire et, ainsi de mieux appréhender les besoins du territoire.

Lors de la réunion de bureau communautaire du 30 septembre 2020, le Président du Codev a proposé de dissoudre l'instance pour des raisons de représentativité du territoire.

Ainsi, le conseil communautaire a proposé à l'assemblé le renouvellement des membres de cette instance et de proposer un nouveau fonctionnement avec un règlement intérieur et une charte. Une attention particulière sera apportée à la désignation des membres du CODEV afin que cette instance soit représentative au territoire.

Il a été validé également que le CODEV passe à 30 membres au lieu 45 membres initialement prévus.

Partenaires	Néant
Coût prévisionnel 2021	1 000 €
Plan de financement	Pas de subvention
Calendrier	- Fin 2021 : Lancement de l'appel aux candidatures
	- 1 ^{er} trimestre 2022 : Désignation des nouveaux membres
	- 2 ^{ème} trimestre : Mise en place de la première réunion
Indicateurs	Nombre de membres, provenance de membres (représentativité
d'évaluation proposés	du territoire)
a craidadicii proposso	Nombre de réunions,
	Nombre d'avis émis par le Codev…

Savoir rouler à vélo

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.5	Accompagner et développer l'offre de service en matière de
	mobilité sur le territoire
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins	« Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier
identifiés/objectif	des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.
Description de	L'IBTN porte depuis plusieurs années le triathlon scolaire. Il
l'action	s'agit de permettre aux enfants (6 – 11 ans) des établissements scolaires du territoire de participer dans les meilleures conditions possibles. Ils apprennent à nager dans le cadre du dispositif « savoir nager ». Il s'agirait de déployer le dispositif « savoir rouler à vélo » afin de permettre de remplir l'objectif d'être autonome pour l'entrée au collège mais également de participer au triathlon dans de meilleures conditions.
Partenaires	Le public ciblé est celui des scolaires. Des associations agrées du territoire seront sollicitées pour la mise en œuvre de l'action. Le triathlon aura lieu en juin 2022. Le projet est très avancé. L'étape suivante est celle de la validation de la proposition de politique sportive autour du « savoir rouler à vélo ».
Coût prévisionnel	Ce dispositif est pris en charge par l'Etat (via le Département) ? A vérifier
Plan de financement	Partenariat avec l'Etat, les associations qui mettront en œuvre les actions et l'Education Nationale.
Calendrier	Le triathlon est en juin 2022. Il faut prévoir 6h d'interventions par groupe classe.
Indicateurs	Mise en œuvre des actions pédagogiques et participation au
d'évaluation	triathlon 2022
proposés	

Réaliser un schéma directeur cyclable

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.5	Accompagner et développer l'offre de service en matière de
	mobilité sur le territoire
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins	L'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite développer une
identifiés/objectif	offre de mobilité en vélo attractive et pérenne sur son territoire.
	Pour cela l'IBTN va élaborer un schéma directeur cyclable pour :
	1-L'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite développer une offre de mobilité en vélo attractive et pérenne sur son territoire en développant un véritable maillage cyclable continu et sécurisé sur le territoire avec l'intégration du mode de déplacement cyclable dans une vision globale des déplacements.
	2- Intégrer la politique des modes actifs dans une vision globale des déplacements.
	La politique des modes actifs doit s'intégrer dans une vision plus large des déplacements. Pour cela, il est nécessaire de prévoir les axes cyclables et équipements connexes dans les documents d'urbanisme mais aussi dans les opérations programmées de réfection de voiries et plus largement dans les opérations d'aménagement des centre bourg.
Description de	a amenagement dee contro bearg.
l'action	L'étude d'un schéma directeur cyclable permettra d'engager une réflexion stratégique qui sera menée de façon à établir les priorités d'action. Il s'agira notamment de distinguer : - les orientations générales du schéma directeur à 10 ans et un plan d'action opérationnel à court/moyen terme chiffré sur les 10 années Un plan pluriannuel d'investissement à 3/5 ans sera défini, identifiant par action, une estimation des coûts, un échéancier de mise en œuvre, et un pilote / maître d'ouvrage
Partenaires	Les partenaires envisagés sont : ADEME REGION DREAL DDTM Association Vélorution à Bernay Association vélocité à Bernay
Coût prévisionnel	40 000 € HT
Plan de financement	60 % ADEME (AAP AVELO2)
Calendrier	2022-2023
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Aménager des liaisons cyclables

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.5	Accompagner et développer l'offre de service en matière de
	mobilité sur le territoire
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins	L'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite
identifiés/objectif	développer une offre de mobilité en vélo attractive et
	pérenne sur son territoire.
	Pour cela l'IBTN va commencer pat élaborer un schéma
	directeur cyclable puis lancera une première mission de
	maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des liaisons
	cyclables prioritaires
Description de l'action	
	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de voies
Partenaires	cyclables identifiées dans le schéma directeur cyclable
Partenaires	Les partenaires envisagés sont : ADEME
	REGION
	DREAL
	DDTM
	Association Vélorution à Bernay
	Association vélocité à Bernay
Coût prévisionnel	60 000 € HT
Plan de financement	60 % ADEME (AAP AVELO2)
Calendrier	- juin 2023 : délibération sur le schéma directeur cyclable
	et sur le lancement des études préliminaires de maitrise
	d'œuvre pour les premiers aménagements
	- septembre 2023 : choix du maître d'œuvre
	- octobre 2023 : lancement des études préliminaires de
	maitrise d'œuvre concernant les axes prioritaires du
	schéma directeur
Indicateurs	- marché de maîtrise d'œuvre lancé
d'évaluation proposés	- budget programmé
	- km de liaison cyclable dans le marché de maîtrise d'ouvre

Etude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un service de TAD dynamique (Transport à la Demande) sur une partie du territoire

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.5	Accompagner et développer l'offre de service en matière de mobilité sur le territoire
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins identifiés/objectif	Compléter l'offre de transports collectifs et proposer une solution de proximité et de rabattement aux personnes démunies en matière de mobilité (les séniors, les jeunes et les demandeurs de services sociaux)
Description de l'action	Cette étude permettra de déterminer : - les publics spécifiques pour lesquels le service TAD est destiné et les zones géographiques à couvrir (partie Sud et Nord du territoire) - Les destinations à privilégier (gares et haltes ferroviaires, zones commerciales, MSAP, services administratifs et de santé), ainsi que les plages horaires de fonctionnement - Les moyens à mettre en œuvre (type et nombre de véhicules) ainsi que les outils interactifs de gestion et applications à développer pour les usagers, les opérateurs et les conducteurs (optimisation et identification du service TAD, déploiement du dispositif Atoumod) - Les interconnexions avec le réseau interurbain existant (lignes 420. 160 et 380 et les lignes régulières à créer en partenariat avec la Région Normandie pour assurer un maillage entre les différents transports collectifs y compris les circuits scolaires et les réseaux urbains existants, principalement avec la gare de Bernay (futur pôle d'échange multimodal de référence pour le développement du plan de transport du territoire de l'IBTN) - La coordination pour l'aménagement de pôles d'échange secondaires sur le territoire et des aires d'attente pour les usagers, tout en y intégrant les mobilités actives (incitation à l'usage du vélo pour les courtes distances pour le préacheminement vers les sites de prise en charge)
Partenaires	Région Normandie, communes du territoire, Département de l'Eure, associations du territoire, transporteurs locaux
Coût prévisionnel	Etude comprise entre 15 000 et 20 000 € HT
Plan de financement	A préciser
Calendrier	- Etude préalable à réaliser sur 2022 afin de préciser les besoins du territoire pour la mise en œuvre d'un TAD dynamique et optimisé (Détermination des moyens à mettre en œuvre, du chaînage avec le réseau interurbain existant et à créer, interconnexion avec les réseaux urbains existants)
Indicateurs	Constitution d'un groupe de travail spécifique
d'évaluation	
proposés	

AMENAGEMENT D'UN POLE MULTIMODALE ET REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GARE

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.5	Accompagner et développer l'offre de service en matière de mobilité
Maître d'ouvrage	sur le territoire Ville de Bernay
	·
Besoins identifiés/objectif	Place de Verdun: La place de Verdun n'est pas lisible tant pour les véhicules que pour les piétons et cyclistes, et rend la pratique accidentogène. Les lycéens et piétons cheminent en insécurité autour de cette place routière afin d'accéder aux différents bus scolaires et à la gare SNCF. L'ancien hôtel de la Gabelle et ses jardins donnent sur la place, mais ne sont pas mis en valeur. Autour de la Gare SNCF: Gare régionale importante, la gare de Bernay est en cours de mise en accessibilité. Les voies ferrées scindent l'espace urbain et seuls 2 passages souterrains existent depuis le secteur, dont un sur l'emprise SNCF (qui sera fermé en 2023 suite à la construction de la passerelle PMR). Boulevard Dubus: Des pôles attractifs sont directement reliés à cette voirie structurante, pourtant les liaisons restent confidentielles et parfois peu accessibles, comme les liaisons vers: Le centre-ville historique et commercial: 4 rues perpendiculaires peu
	visibles; Le pôle culturel qui se fond dans le front bâti; La Charentonne, la voie verte et le cheminement vers le pôle sportif et de loisirs de la prairie de la Charentonne; La Gare SNCF et les parkings; Une très grande partie des trottoirs du boulevard reste peu accessible et accidentogène pour les piétons.
Description de l'action	Le projet de requalification du quartier de la gare s'organise en trois phases : - Phase 1 : le réaménagement de la Place Verdun (inclus dans le Contrat de Territoire) - Phase 2 : le pôle d'échange avec la gare - Phase 3 : le réaménagement du Boulevard Dubus Phase 1 : Place Verdun Le projet de réaménagement devra répondre aux problématiques suivantes : Fluidifier la circulation motorisée, sécuriser la traversée des piétons, sécuriser la desserte bus du lycée Fresnel, créer un parvis paysagé, attractif, véritable entrée de ville et valoriser l'ancien hôtel de la Gabelle Phase 2 : le pôle d'échange L'ensemble des modes devra être pris en compte dans le
	des piétons, sécuriser la desserte bus du lycée Fresnel, créer un parvis paysagé, attractif, véritable entrée de ville et valoriser l'ancien hôtel de la Gabelle Phase 2: le pôle d'échange

	- Circulations motorisées : réaménager les accès parkings de manière lisible et fluide. Permettre une dépose-minute efficace - Piétons (y compris PMR) : permettre un cheminement piéton agréable et accessible depuis la gare, y compris depuis les quais SNCF, les entrées / sorties de la gare, en prenant en compte l'affluence importante sur des heures de pointe précise, le centre-ville et sécuriser et séparer les flux piétons des voitures (dépose-minute et taxis) - Vélos : Relier la voie verte de la Charentonne et le prolongement vers le centre-ville et permettre le stationnement sécurisé des vélos - Transports en commun : Faciliter l'intermodalité, sécuriser l'attente des voyageurs et renforcer la lisibilité des arrêts - Transports scolaires : Intégrer une zone d'attente pour 3 à 5 cars scolaires et sécuriser la zone d'attente des scolaires et les cheminements Phase 3: le boulevard Dubus Le projet de réaménagement devra inclure les axes suivants : améliorer la circulation piétonne et la sécuriser dans les traversées, créer des pistes cyclables, fluidifier la circulation motorisée et favoriser les relations avec le centre-ville Nord/Sud
Partenaires	Etat , Département, Région, IBTN, AESN
Coût prévisionnel	6 218 076 €
Plan de financement	
Calendrier	Phase 1 : 2021/2023 Phase 2 : 2023-2024 Phase 4 : 2024/2025
Indicateurs	Qualité de circulation (bus scolaires, piste cyclable) Niveau de sécurisation des piétons
d'évaluation proposés	1417eau de securisation des pictons

Création d'une ou 2 aires de covoiturages sur les sorties de l'autoroute A28 à Bernay et Brionne

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.5	Accompagner et développer l'offre de service en matière de mobilité
	sur le territoire
Domaine	Une prise de compétence mobilité pour accompagner l'offre de
d'action	service sur le territoire
Maître d'ouvrage	ALIS (concessionnaire autoroute)
Besoins identifiés/objectif	l'aménagement de 2 aires de co-voiturages en bordure d'autoroute A28 sur le territoire de l'IBTN. Les aires de covoiturage envisagées sont localisées sur des points stratégiques du réseau, à proximité immédiate des échangeurs autoroutiers desservant les principales agglomérations du territoire traversé et à la croisée des infrastructures structurantes les reliant entre elles. ces aires de covoiturages sont envisagées au droit des sorties n°13 et 14 desservants respectivement les communes de Brionne et Bernay. L'implantation de parkings de covoiturage à proximité immédiate des échangeurs autoroutiers desservant ces deux pôles d'échanges parait donc opportun. En effet, 3 zones de stationnement sauvage (en semaine uniquement) sont constatées à proximité de la sortie n°13 de l'A28 sur le secteur de Brionne. Sur Bernay, Une zone de stationnement sauvage (en semaine uniquement) a été constatée à proximité de la sortie n°14 de l'A28. La présence de ces stationnements sauvages à proximité des échangeurs de l'A28 laisse supposer qu'un ou 2 parking de covoiturage répondrait à un besoin existant sur ces secteurs.
Description de l'action	Le projet consiste en l'aménagement d'un ou 2 parkings de covoiturage pour véhicules légers, une trentaine de places de stationnement par parking est envisagée dont 2 réservées aux
	Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
Partenaires	Les partenaires envisagés sont : REGION DEPARTEMENT ETAT IBTN
Coût	100 000 € HT par parking
prévisionnel Plan de	A déterminer avec les partenaires
financement	A determiner avec les partenaires
Calendrier	Non défini
Indicateurs d'évaluation	- nombre de place de parking créé
proposés	- nombre de voitures en stationnements sauvages sur les zones identifiées

Une école 100% Education Artistique et Culturelle (EAC)

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.6	Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous et un patrimoine culturel à préserver et à mettre en valeur
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins identifiés/objectif	L'école élémentaire de Bourg Lecomte de Bernay est inscrite dans le contrat de politique de la Ville. Les indicateurs sociaux de ce quartier sont très inquiétants. Le projet proposé serait de reconstruire le « vivre ensemble ».
Description de l'action	Il existe depuis 6 ans un orchestre à l'école. Celui-ci montre année après année les bienfaits d'une telle pratique. Il est proposé ici, de lancer une école 100% Education Artistique et Culturelle. L'éducation par l'art dans chaque classe améliorera de façon très nette le « vivre ensemble » notamment. Il y a 5 classes avec entre 100 et 125 élèves au total. Le projet pourrait se définir par la pratique de différents arts (théâtre, dessin, danse, musique). Les acteurs culturels du territoire seraient sollicités.
Partenaires	On peut citer : Arabesque, Bleu Banane, la MJC, le réseau du conservatoire et des écoles de musique de l'IBTN Il faudrait que cela commence en septembre 20022. Les actions à entreprendre sont à chiffrer le montant annuel en partenariat avec les structures culturelles du territoire et d'interroger l'Education Nationale sur sa volonté à porter un tel projet. L'IBTN aura le rôle de coordinateur de l'action.
Coût prévisionnel	Un coût entre 30 000€ et 40 000€ est à prévoir. Les rémunérations des intervenants, les matériels, les locations de salles
Plan de financement	Il s'agira de solliciter l'Etat par les subventions via le contrat de la politique de la ville (QPV), la ville de Bernay, autres fonds.
Calendrier	Lancement du projet en septembre 2022. Travail de mise en place sur le 1 ^{er} semestre 2022.
Indicateurs	Indicateurs proposés par l'Education Nationale. Nombre de projets
d'évaluation proposés	menés à terme.

Aménagement d'un théâtre de verdure sur les vestiges de l'ancien Prieuré de Maupas

Axe 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.6	Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous et un patrimoine culturel à préserver et à mettre en valeur
Domaine d'action	Une offre culturelle diversifiée
Maître d'ouvrage	Capelle-Les-Grands
Besoins	Les vestiges du prieuré et son environnement représentent une
identifiés/objectif	valeur patrimoniale qui peut être valorisé en créant les conditions
	d'accueil du public pour découvrir ce lieu dans le cadre de visite
	libres ou accompagnées.
Description de	-Réhabilitation des structures paysagères existantes (mares,
l'action	haies) -Implantation des circulations utiles à la fonctionnalité du site -Plantation de nouvelles structures végétales -Création d'un théâtre de verdure
Partenaires	CAUE-Département-IBTN Chantier d'insertion
Coût prévisionnel	100 000€ à préciser (dont 9 387.70€ HT réhabilitation et création de haies)
Plan de financement	80% Plan de relance pour la réhabilitation et création de haies
Calendrier	A définir
Indicateurs	-nombre de visiteurs
d'évaluation	-nombre d'évènements culturels et touristiques sur le site
proposés	

Quartiers culturels créatifs

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.6	Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous et un patrimoine culturel à préserver et à mettre en valeur
Maître d'ouvrage	İBTN
Besoins	Autour du château de Beaumesnil, augmenter l'attractivité du lieu
identifiés/objectif	en créant une économie autour de la culture par l'implantation de nouvelles activités.
Description de l'action	En corrélation avec le label VPAH, il apparaît important de considérer l'importance du château de Beaumesnil sur la Normandie. Celui-ci participe à l'attractivité de notre territoire mais celle-ci pourrait être améliorée. Replacer l'attractivité du château dans le contexte de l'intercom et l'allier avec la nouvelle dynamique impulsée par la collectivité, rend nécessaire la réflexion autour des possibles proposés notamment par l'Etat. La réflexion se portera sur la création d'une économie par la culture, chaque nouvelle entité apportant une attractivité supplémentaire. Cette dynamique apportera un flux de touristes supplémentaire qui cherchera à avoir sur place un certain nombre de services (café, restaurant, boutiques, espaces de réception, lieux culturels, installation d'associations culturelles). L'idée principale étant de permettre une activité en continu sur la zone et d'impulser un nouvel élan.
Partenaires	Les différents partenaires financiers mais il faudra également trouver des entreprises, des associations qui souhaiteront s'installer. Ce projet est à discuter mais revêt une importance capitale notamment pour le château lui-même mais également pour l'attractivité du territoire. La première étape est de rencontrer les administrateurs du château ainsi que les élus de Mesnil-en-Ouche afin de déterminer les volontés de chacun des partenaires.
Coût prévisionnel	Le coût n'est pas encore prévisible. Tout dépendra des premières rencontres. Il faudra cependant certainement prévoir un budget pour un diagnostic (30000€?) Le rôle de l'IBTN sera la coordination culturelle, d'être le référent pour de futurs acteurs économiques en les aidant aux demandes de subventions par exemple.
Plan de financement	Sollicitation de l'Etat dans le cadre du CRTE. Solliciter les autres partenaires dans le cadre d'installation de professionnels culturels. Mise à disposition de locaux. Appel à projets. Prévoir un agent supplémentaire dans le pôle des actions culturelles et sportives. Mise en place de mécénat.
Calendrier	Début du projet : 1 ^{er} semestre 2022. Rencontres avec les différents acteurs. Etablissement d'un diagnostic par un cabinet extérieur en partenariat avec le service de développement culturel. Projet sur 5 à 10 ans.
Indicateurs	Constater des installations d'entreprises ou structures à visée
d'évaluation proposés	culturelle. Augmentation de la fréquentation du château de Beaumesnil.

Restauration de la Basilique Notre-Dame-de-la-Couture

AXE 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.6	Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous et un patrimoine culturel à préserver et à mettre en valeur
Maître d'ouvrage	Ville de Bernay
Besoins	Sécuriser le site pour les visiteurs
identifiés/objectif	Mettre l'édifice aux normes d'accessibilité
	 Assurer la pérennité de la basilique, édifice classé
	Valoriser un édifice dont l'histoire rayonne sur l'ensemble
	du territoire intercommunal et au niveau départemental
Description de l'action	Qualifiée de « petite cathédrale » par les Monuments Historiques, la
	basilique de Couture est la seule basilique de l'Eure. Elle fait actuellement
	l'objet d'un diagnostic général. De ce diagnostic général découlera un
	plan pluriannuel de restauration de l'édifice en 5 tranches. Il s'agit entre 2022 et 2027 de réaliser la première tranche de ce
	plan pluriannuel de restauration.
Partenaires	DRAC
- unterialies	Fondation du Patrimoine
	Département de l'Eure
	Association Les Amis de Bernay
Coût prévisionnel	1 500 000 €
Plan de financement	DRAC: 40 %
	CD27: 25 %
	Mécénat participatif (via Fondation du Patrimoine) : 15 %
Calendrier	2022 : restitution du diagnostic général puis phase conception du plan
	de restauration
	2023 : premier chantier de la première tranche de travaux 2024 : deuxième chantier de la première tranche de travaux
	2025 : troisième chantier de la première tranche de travaux
	2026 : quatrième chantier de la premi-ère tranche de travaux
	2027 : cinquième chantier de la première tranche de travaux
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Réhabilitation du lavoir de Serquigny

Axe 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.6	Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous et un patrimoine culturel à préserver et à mettre en valeur
Maître d'ouvrage	Commune de SERQUIGNY
Besoins	Réhabilitation du lavoir et mise en valeur
identifiés/objectif	
Description de l'action	La commune possède un lavoir sur la Charentonne à proximité du centre bourg, très proche du parc public, au milieu d'une peupleraie que la commune envisage d'aménager en zone humide avec l'IBTN. La volonté est de restaurer le lavoir et notamment la couverture en tuile et de procéder à son déplacement afin de la mettre plus en valeur et plus accessible qu'actuellement. Il s'agit d'un élément de patrimoine de la commune et de l'histoire de la Charentonne.
Partenaires	SERQUIGNY COUVERTURE
Coût prévisionnel	6 880,50€ HT
Plan de financement	DETR :2 752,20€ CD27 :2 752,20€ Autofinancement : 1 376,10€
Calendrier	Délibération le 10 décembre 2021 Signature des contrats et devis en décembre 2021 Travaux printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Restauration du mobilier et d'une partie de la Nef de l'Eglise de Grand Camp

Axe 1	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 1.6	Assurer une offre culturelle diversifiée, accessible à tous et un patrimoine culturel à préserver et à mettre en valeur
Maître d'ouvrage	Commune de Grand Camp
Besoins	Restauration des bancs et des bas murs de la Nef de l'Eglise
identifiés/objectif	
Description de l'action	Démontage des boiseries sur les murs, les bancs et le plancher,
	Restauration de la boiserie et repose. Pose d'enduit sur les bas
	murs de la Nef
Partenaires	
Coût prévisionnel	16 609.53 € HT
Plan de financement	Plan de relance Département : 4 982.86 €
	DETR: 4 982 .86 €
	Autofinancement : 6 643.81 €
Calendrier	Début 2022
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Dynamiser les réseaux économiques locaux en soutenant le « cercle des Entrepreneur.e.s »

AXE 2	UN TERRITOIRE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Orientation 2.3	Des écosystèmes d'entreprises à conforter et à développer
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins identifiés/objectif	Nécessiter de valoriser l'entreprenariat au travers de rencontres et de partage d'expériences. Il est également nécessaire de valoriser l'image du territoire qui regorge de pépites.
Description de l'action	Le Cercle des Enterpreneur.e.s est un collectif ayant pour objectif de fédérer les professionnels en faveur du développement de l'entreprenariat et de l'attractivité du territoire de Bernay et ses environs.
Partenaires	L'IBTN accompagne le lancement de l'association au travers d'une aide financière de 40K€. L'association du cercle s'engage à : - Organiser des visites d'entreprises - Mettre en place des conférences - Créer un annuaire digital - Créer un blog d'information - Identifier les métiers en tension , créer des outils digitaux et mettre en place des actions de communication pour la promotion de l'écosystème du territoire.
Coût prévisionnel	
Plan de financement	L'IBTN s'engage à verser 20K€, au plus tard le 15 sept 21 et 20K€, au plus tard le 15 jan 22.
Calendrier	Lancement officiel du Cercle des entrepreneurs au travers d'un évènement le 16 sept 2021.
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Etude d'opportunité pour la création de 3 réseaux de chaleur urbain sur les communes de Bernay, Beaumont et Brionne

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.1	Vers un territoire « 100% énergie renouvelable en 2040 »
Maître d'ouvrage	IBTN et communes concernées
Besoins identifiés/objectif	La démarche « Territoire 100% énergie renouvelables en 2040 » a permis d'identifier en partenariat avec l'ORECAN, un potentiel de création de petits réseaux de chaleur urbain sur les communes de Bernay, Brionne et Beaumont le Roger d'environ 15 GWh/an. Un projet de réseau de chaleur est un investissement structurant et d'avenir pour un territoire. Au-delà des montants d'investissement conséquents, qui par ailleurs, peuvent être portés par la collectivité ou non, c'est la distribution de chaleur à un tarif compétitif en coût global et stable dans la durée qui est recherchée. Dans le cadre de la démarche « Territoire 100% énergie renouvelables en 2040 », un réseau de chaleur alimenté en énergie renouvelable sera également un objectif incontournable.
Description de l'action	Pour vérifier la pertinence d'installer ces réseaux de chaleur et étudier les sources d'énergie pouvant les alimenter, il est nécessaire de réaliser au préalable une étude d'opportunité sur ces 3 communes. Cette étude permettra de valider la faisabilité technicoéconomique de déployer des petits réseaux de chaleur et identifier les secteurs les plus pertinents : - Définition des équipements et quartier à desservir en les hiérarchisant avec l'indicateur de la densité thermique - Ressources renouvelables à mobiliser et taux d'énergie renouvelable recherché. - cout des investissements - maitrise d'ouvrage des travaux - mode de gestion pour l'exploitation - Coût de la chaleur distribuée compétitive par rapport aux solutions de référence avec
Partenaires	ADEME Région
Coût prévisionnel	20 000 €
Plan de financement	A défini
Calendrier	2022-2024
Indicateurs	Étude réalisée
d'évaluation proposés	Linéaire de réseaux projeté
	Budget dédié

Réaliser le schéma directeur immobilier de l'Intercom

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Maître d'ouvrage Besoins identifiés/objectif	L'Intercom dispose d'un patrimoine immobilier conséquent avec environ 70 bâtiments, tels que des locaux administratifs, des gymnases, des accueils de loisirs / crèches répartis sur l'ensemble du territoire. Avec l'objectif de rationaliser le parc immobilier pour l'adapter aux besoins réels, notamment avec le projet de l'espace 360 qui accueillera le siège de l'Intercom, il est nécessaire d'avoir un état des lieux détailler de notre patrimoine et de définir une stratégie immobilière pour les années à venir. Cela projet s'inscrit aussi dans le projet de transition énergétique de la Collectivité. La réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) suivant plusieurs enjeux : Connaître l'état de vieillissement du patrimoine et maîtriser les coûts de maintenance et de gros entretien, Embarquer la transition énergétique et les nouvelles réglementations (dispositif éco-énergie tertiaire,), Optimiser les surfaces disponibles vis-à-vis des besoins, Valoriser les sites abandonnés et les bâtiments vacants (friches industrielles,), Développer une stratégie de valorisation des ressources patrimoniales, Disposer d'un plan d'actions : Compatible avec les objectifs du territoire (SCOT) Comprenant des actions à réaliser à court terme (3/5 ans) Avec une trajectoire compatible avec les objectifs du dispositif éco-énergie tertiaire (-40% de consommations d'énergie en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050) Contrôler la trajectoire budgétaire de la collectivité, en élaborant un
	plan de financement incluant les potentielles aides (ACTEE, ADEME, Banque des Territoires, DSIL, DETR, CEE),
Description de l'action	correspondant à la capacité budgétaire de la collectivité. Issue de la fusion des 5 Communautés de communes, l'Intercom est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments transférés. Avec le travail mené sur les compétences, l'utilisation des bâtiments, et le regroupement des services, l'Intercom doit adapter son parc immobilier à sa nouvelle organisation. A l'issue de la prestation, l'IBTNsera en mesure d'avoir une vision exhaustive de son patrimoine et de son utilisation actuelle et future. Seront notamment obtenus : • Une connaissance fine de l'état actuel du patrimoine sous les
	 aspects réglementaire, vétusté et énergétique, Un audit exhaustif par bâtiment et par site, Une vision exhaustive des besoins à date en surfaces et équipements,

	 Un ensemble de données préparées pour une intégration numérique, Une proposition d'adéquation optimisée entre les destinations des actifs immobiliers disponibles et les activités proposées ou hébergées par l'IBTN Une optimisation financière du patrimoine immobilier permettant l'allocation à bon escient des capacités budgétaires de la collectivité, Une cible pertinente et réaliste à atteindre Un plan de travaux et d'aménagements répondant à tous les enjeux sur les prochaines années, Une trajectoire budgétaire consolidée et pertinente sur les prochaines années, Une véritable stratégie patrimoniale portant l'ambition immobilière de l'IBTN déclinée globalement et localement sur l'ensemble de son territoire. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc
Partenaires	ADEME La Banque des territoires
Coût prévisionnel	Etude : estimation 150 000 € HT
Plan de financement	A préciser ADEME : 10 000 € (50% jusqu'à 20 000 € de dépenses) Banque des territoires 50%
Calendrier	Elaboration du marché et consultation : 1er semestre 2022 Demande de subventions : mi-2022 Lancement de l'étude : 2e semestre 2022 Durée de réalisation : environ 1 an Achèvement : fin 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

SOUTENIR L'ATTRACTIVITE EDUCATIVE DE LA VILLE PAR UN PLAN D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE SCOLAIRE ET SPORTIF

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie
Maître d'ouvrage	Bernay
Besoins identifiés/objectif	Les bâtiments scolaires et sportifs de la ville sont vieillissants et nécessitent de poursuivre le plan de réhabilitation entamé en 2020 Afin de prendre en compte l'enjeu écologique, le programme d'investissement devra intégrer l'aspect durable et notamment oeuvrer pour améliorer l'isolation, diminuer la consommation d'énergie Par ailleurs, afin d'accueillir au mieux les usagers et dynamiser le
	territoire, le plan d'investissement concernera également l'amélioration du confort, soutenant par ailleurs, la dynamique sportive des clubs (meilleur accueil des compétitions)
Description de l'action	Le plan d'investissement 2021-2026 s'organisera autour d'une programmation annuelle sur l'ensemble des écoles et les gymnases de la ville : - Toitures - Chaufferies - Amélioration du confort des usagers
Partenaires	Etat , Département, Région, ADEME
Coût prévisionnel	1 600 000€ HT
Plan de financement	Région : Département : Etat : Ville de Bernay
Calendrier	2021- 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation de chauffage Amélioration du confort des usagers

Construction d'un pôle Mairie-Agence postale communal à La Neuville du Bosc

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie
Maître d'ouvrage	La Neuville du Bosc
Besoins identifiés/objectifs	La construction de ce pôle mairie-agence postale communale permettra de disposer d'un bâtiment répondant à tous les critères liés à l'accessibilité (ce qui n'est pas le cas pour notre mairie actuelle). En effet, la mairie, très petite et mal isolée, est composée de deux niveaux non dotés d'ascenseur et de plusieurs marches pour accéder à la porte d'entrée. La salle du Conseil municipal et des mariages est située au 1er étage (avec des escaliers en bois biscornus et glissants). La pose d'un ascenseur est inenvisageable vu la disposition des lieux. De plus, le secrétariat de mairie a dû être délocalisé. Il se trouve à présent dans les locaux de l'agence postale communale afin que la secrétaire de mairie (qui occupe ces deux fonctions) puisse travailler dans un seul et même endroit. Ce dernier étant très exigu et non adapté également à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le bureau du Maire se trouve également dans
Description de l'action	ll est envisagé de construire un bâtiment de plain-pied disposant de plusieurs bureaux (celui du Maire, du secrétariat de mairie et de l'agence postale communale) mais également d'un bureau supplémentaire pouvant accueillir des services extérieurs (CAF, CPAM, associations, etc). Cette construction serait également dotée d'une grande salle des mariages et du Conseil municipal ainsi que d'une pièce dédiée aux archives. Elle répondrait aux normes liées à la règlementation thermique 2012 et disposerait d'un toit végétalisé pour davantage d'économie d'énergie.
Partenaires	Quid Novi Architectures du Bec Hellouin
Coût prévisionnel	383 748.00 € HT (voir estimation en pièce jointe)
Plan de financement	. DETR souhaitée : 153 499 € (40% du coût HT du projet) . Subvention du Département souhaitée : 76 749 € (20% du HT) . Autofinancement : 153 500.00 € HT
Calendrier	. Date de délibération adoptant l'opération : 11/02/2021 . Fin de la réalisation des études préliminaires : 01/07/2021 . Date du dépôt du permis de construire : 05/07/2021 . Date prévisionnelle de signature du marché ou des devis : 01/09/2021 . Date prévisionnelle du début des travaux : 01/09/2021 . Date prévisionnelle de fin de l'opération : 31/12/2022
Indicateurs d'évaluation	
proposés	

Changement des fenêtres dans l'école de Courbépine

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE COURBÉPINE
Besoins	FENETRES VIEILLISSANTES ET DÉPERITION DE CHALEUR
identifiés/objectif	
Description de l'action	REMPLACEMENT EFFECTUÉPAR DES ARTISANS
Partenaires	
Coût prévisionnel	41 770.10 € HT pour l'école / 14 180.00 € HT pour la mairie
	COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION 55 950 € HT
Plan de financement	30 % DÉPARTEMENT
	30 % DETR/DSIL
	40 % FONDS DE CONCOURS INTERCOM
Calendrier	juillet 2022
Indicateurs d'évaluation	Baisse de la consommation et amélioration du confort des
proposés	élèves et du personnel

Réfection de la salle communale à Nassandres sur Risle				
AXE 3	UN TÉRRITOIRE RÉSILIENT ET DURABLE			
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie			
Maître d'ouvrage	Mairie de NASSANDRES SUR RISLE			
Besoins	La salle communale de la commune déléguée de Perriers la			
identifiés/objectif	Campagne a fait l'objet de divers travaux de rénovation dans les			
	années quatre-vingt, dont la couverture. Pour des raisons			
	économiques, le bâtiment a été recouvert avec du « shingle »			
	collé sur les plaques de contreplaqué-marine.			
	Au fil des années, malgré des réparations répétées, le			
	vieillissement naturel du « shingle » a provoqué des fissures et			
	des infiltrations qui ont endommagé irréversiblement les plaques			
	support du matériau de couverture.			
	Une opération de réfection est absolument nécessaire et urgente.			
Description de l'action	Conformément au diagnostic, l'opération consistera à installer un			
	matériau isolant thermique, en sous-toiture, sur toute la surface			
	du bâtiment et à poser des ardoises naturelles sur liteaux			
Partenaires				
Coût prévisionnel	21 296.95 € hors taxes			
Plan de financement	DETR			
Calendrier	Autofinancement			
	Engagement des travaux dès la complétude du dossier			
Indicateurs d'évaluation	Diminution de la consommation énergétique			
proposés	<u> </u>			

Réhabilitation de la mairie de Calleville

AXE 3	UN TÉRRITOIRE RÉSILIENT ET DURABLE			
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie			
Maître d'ouvrage	Mairie de Calleville			
Besoins identifiés/objectif	Au vu de l'état du bâtiment, le conseil municipal souhaite le sécuriser, le protéger des intempéries et améliorer l'isolation thermique.			
Description de l'action	Le projet consiste à la réfection de la couverture, au remplacement des menuiseries extérieures très anciennes, à l'isolation intérieure de 2 pièces au rez-de-chaussée (salle des mariages et des conseils municipaux), à la condamnation d'une fenêtre, à quelques adaptations du chauffage central et à la mise aux normes des installations électriques au rez-de-chaussée			
Partenaires				
Coût prévisionnel	 Couverture: 26 015,60 € HT Isolation: 2 380,54€ HT Menuiseries extérieures: 10 475,80€ HT Condamnation fenêtre: 682,29 € HT Mise aux normes installation électrique: 5 563.00 € HT Montant total: 45 117.23 € HT			
Plan de financement	- Subvention DETR : 40 % : 18 046.89 €			
	- Fonds propres :28 694.56 €			
Calendrier	Début 2022			
Indicateurs d'évaluation	- Baisse de la consommation et amélioration du confort des			
proposés	usagers			

Réhabilitation du chauffage de l'école de Grosley sur Risle

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE				
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie				
Maître d'ouvrage	Grosley sur Risle				
Besoins	Programmer les plages de chauffe dans l'optique d'une				
identifiés/objectif	économie d'énergie				
Description de l'action	Changement du bruleur et mise en place de têtes				
	thermostatiques				
Partenaires	Entreprise Générale électricité (électricité) et LEBLOND Dominique (chauffagiste)				
Coût prévisionnel	3669.17 € HT têtes thermostatiques et 1658.88€ HT				
	bruleur Total = 5328 € HT				
Plan de financement	DETR				
Calendrier	Avant rentrée scolaire 2022				
Indicateurs d'évaluation	Baisse de la consommation d'énergie				
proposés					

Réhabilitation de l'école Maubuisson à Serquigny

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE		
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie		
Maître d'ouvrage	Commune de SERQUIGNY		
Besoins identifiés/objectif	Réhabilitation d'une ancienne école dans le parc Maubuisson		
Description de l'action	La commune a intégré dans son patrimoine l'ensemble du parc Maubuisson, parc arboré avec un environnement de qualité en plein centre bourg. Une ancienne école dont la construction date de 1861 fait partie des acquisitions et la commune souhaite réhabiliter ce bâtiment pour en faire une maison des associations. L'accueil d'une structure à vocation sociale et d'animation locale est envisagé.		
Partenaires	SODUBAT EGE électricté		
Coût prévisionnel	59 700,00€ HT		
Plan de financement	DETR :23 880,00€ CD27 :23 880,00€ Autofinancement : 11 940,00€		
Calendrier	Délibération le 10 décembre 2021 Signature des contrats et devis en décembre 2021 Travaux pour l'été		
Indicateurs d'évaluation proposés			

Réfection de la Toiture de la Maison de l'École à Saint Jean du Thenney

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE			
Orientation 3.2	Des bâtiments moins consommateurs d'énergie			
Maître d'ouvrage	Maire de Saint Jean du Thenney			
Besoins	La commune a décidé de refaire la toiture car celle-ci a de			
identifiés/objectif	nombreux trous qui occasionnent des fuites.			
	De plus, le conseil municipal a décidé d'isoler en même temps afin de réduire les coûts de chauffage du locataire.			
	Actuellement cette partie de l'habitation n'est pas vivable, mais après des travaux, l'ensemble des combles sera habitable.			
Description de l'action	april 22 22 22 22 24 April 20 20 20 April 20 20 April 20 20 April			
Partenaires				
Coût prévisionnel	36 572.00 HT			
Plan de financement	Voir Délibération			
Calendrier	Début des travaux Mars 2022			
Indicateurs d'évaluation				
proposés				

Etude de faisabilité et de programmation pour la remunicipalisation et la mise en réseau des restaurants collectifs du territoire

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE				
Orientation 3.3	Une alimentation de qualité produite localement				
Maître d'ouvrage	IBTN				
Besoins	Contexte:				
identifiés/objectif	36 cantines scolaires satellites en liaison froide faisant face à				
	une baisse de la qualité des repas				
	10 établissements péri et extra-scolaires sous la responsabilité				
	de l'Intercom sont concernés par un marché de liaison froide				
	conclut avec une société de restauration qui représente 100 000				
	repas/an. La baisse de la qualité des repas dans ces cuisines				
	satellites approvisionnées par le prestataire a été rappelée lors				
	d'une commission restauration le 9/07/2020. A côté du marché de l'Intercom, 26 autres cantines scolaires (sans compter les				
	établissements privés) sont livrées par des sociétés de				
	restauration en liaison froide. La plupart souhaiterait reprendre la				
	main sur le contenu des repas mais sont dans une impasse,				
	faute d'alternative.				
	2 cuisines centrales publiques en attente de solutions pour				
	augmenter leur capacité de production				
	L'intercom compte 2 cuisines centrales publiques pour				
	l'élémentaire. La cuisine centrale de Bernay livre actuellement 8				
	cantines scolaires en liaison chaude correspondant à 500-600				
	repas/j.				
	Des cuisines autonomes de petites dimensions et cuisines				
	centrales qui ont intérêt à s'insérer dans une dynamique de mutualisation				
	Objectifs:				
	Reprendre la main sur la composition des menus pour y				
	introduire davantage de produits de qualité (bio, autres				
	labels), locaux et artisanaux (aller au-delà de la loi				
	EGAlim);				
	 Trouver des solutions de mutualisation des moyens entre 				
	l'intercommunalité et les communes membres volontaires				
	pour :				
	Mettre à disposition de chaque communes				
	volontaires des services pour monter en				
	compétence (marchés publics, logiciel de gestion,				
	nutritionniste, animateurs, formateurs);				
	 Simplifier et optimiser les circuits de livraisons et 				
	démarches administratives pour les producteurs				
	locaux ;				
	Maitriser les coûts. Structurer un marché intéraggent et « ligible » nour les				
	Structurer un marché intéressant et « lisible » pour les				

producteurs locaux;

- Maitriser le gaspillage en mettant en place des outils efficaces de gestion des stocks;
- Créer un réseau d'échange et d'intelligence collective entre restaurants collectifs

Description de l'action

Le projet global consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation pour la remunicipalisation, la mutualisation des moyens et la mise en réseau des restaurants collectifs du territoire.

Réalisation d'un cahier des charges pour circonscrire l'étude de faisabilité et de programmation par une AMO

- Accompagnement de la collectivité à bien circonscrire sa commande-> Collection des attentes et des besoins des élus et des équipes de cuisine des communes volontaires voulant faire partie du projet (entretiens auprès des communes qui auront été mobilisé en amont lors de l'étude d'opportunité).
- Elaboration du cahier des charges en collaboration avec les communes (élus et équipes de cuisine)
- Lancement d'un appel d'offre et accompagnement au recrutement d'un bureau d'études

Réalisation de l'étude de faisabilité par un bureau d'études

- O Audit de l'existant : Faire un état des lieux approfondi du fonctionnement des unités satellites en liaison froide pour que les cuisines centrales connaissent leurs contraintes et puissent à l'avenir adapter leurs pratiques (remise en chauffe, réception de la marchandise, conditionnement, niveau d'assemblage, heure de livraison, déclinaison des tâches et du temps, enjeu d'investissement, chambre froide). Faire un audit approfondi du fonctionnement et des attentes des cuisines centrales de Bernay et Brionne.
- Détermination du potentiel de développement de la production de qualité (transformation de produits bruts, frais) pour chaque cuisine centrale et identification des effets de seuil (par rapport à de la production « fait maison », liaison chaude, liaison froide)
- Proposer différents scenarii (étudier les différents niveaux de mutualisation des ressources possibles, gestion des ressources humaines, organisation de l'approvisionnement et de la livraison des repas, politique de facturation des repas, aménagement et fonctionnement des cuisines de productions...) avec leurs avantages et inconvénients, chiffrer les investissements nécessaires pour chaque scenarii, catégoriser 3 scenario en fonction de leurs modalités de mise en œuvre (approche coût global et restes à chaque pour l'ensemble des communes du réseau).

<u>Programmation technique, fonctionnelle du scénario choisi</u>

A compter du choix d'un scénario :

- Elaboration du programme fonctionnel et technique de l'opération en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre ;
- o Affinement de l'estimation financière ;

	 Plan de mise en œuvre ; Assistance et conseil à maître d'ouvrage en phase de conception. 			
Partenaires	Communes volontaires pour intégrer le projet			
	AMO (élaboration de l'étude)			
	Etat et ADEME (financeurs)			
Coût prévisionnel	40 000 € ht			
Plan de financement	47 % du Plan de Relance mesure 13 volet B)			
	+			
	33 % de l'APP PNA 2020			
Calendrier	2021-2022			
Indicateurs				
d'évaluation				
proposés				

Création d'une légumerie conserverie

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE		
Orientation 3.3	Une alimentation de qualité produite localement		
Maître d'ouvrage	Les P'tites Louches		
Orientation 3.3	Une alimentation de qualité produite localement		
	produits locaux. 3. Lutte contre le gaspillage alimentaire et le recyclage des déchets organiques		
	4. Permettre l'insertion par l'emploi de personnes en difficulté socioprofessionnelle (15 personnes/an)		

	Tree contract of the contract			
	L'activité de production sera assurée par des personnes en difficultés socioprofessionnelles, qui seront accompagnées par l'association pour les aider à construire un projet professionnel adapté à leur envie. Les employés pourront créer du lien avec les bénévoles et salariés en parcours.			
	5. Lutte contre les emballages non réutilisables dans les restaurations collectives			
	La restauration collective génère beaucoup de déchets plastiques, cartons. Une recherche actions est menée par l'association Les Petites L'Ouches pour tester des bacs sous vides en légumerie. Il s'agit de bacs gastronormes avec couvercle étanche qui remplaceraient les poches plastiques classiques. Concernant la conserverie, une gamme de bocaux réutilisables (à 50%) sera proposée.			
	 Accompagnement vers l'évolution des pratiques alimentaires (objectifs loi Egalim -> + 5 certifications qualité, bio ou HVE, sur le territoire) 			
Description de	Le projet consiste en la création d'une légumerie - légumes frais			
l'action	prédécoupés et mis sous vide- et d'une conserverie - bocaux de			
1 action	légumes diversifiés. Cette activité sera le support d'un Atelier et			
	Chantier d'Insertion.			
	La conserverie a pour but de valoriser les surplus de production des producteurs et/ou de créer de la valeur ajoutée à des			
	productions du territoire en les transformant en bocaux : soupes,			
	plats cuisinés, légumineuses au naturel, compotes seront produits dans cet atelier. Les produits seront ceux d'une marque locale (les petites l'Ouches) ou ceux de fermes ayant développées leur			
	propre marque (prestation de service). La légumerie a pour but de fournir des légumes frais prêts à cuire			
	ou à servir aux restaurants (essentiellement collectif) du territoire.			
	Une gamme de 7 à 9 légumes sera proposée avec des tailles de			
	coupes variées. Les légumes proposés seront certifiés bio ou HVE			
	niveau 2/3 (loi EGalim).			
	Le projet doit avoir un impact le plus neutre possible sur la chaîne alimentaire en réemployant les contenants avec des bocaux			
	réutilisables et des bacs de légumes aux restaurants (au lieu de			
	poches plastiques).			
Partenaires	ETAT (DRAAF Normandie)			
	MSA			
	IBTN Ecole des semeurs			
	CARASSO			
	MACIF			
	EPF			
Coût prévisionnel	446 179 €			

Plan de financement	Aménagement zone transformation	347 000 €	40% plan de relance (mesure 13) : 139 000€ A faire : avenant (dépôt pour 150 000€ de matériel et aménagement) Reste 208 000€ : → 16 000€ Inclusion et ruralité → 40 000€ Emergence ESS → 35 000€ MSA → 20 000€ fondation MACIF → 40 000 € prêt bancaire avec garanti France Active? (en cours) → 24 000€ plan de revitalisation St Louis Sucre? → Manque : 33 000 € (= ¾ de l'aménagement des locaux sociaux) → Intercom de Bernay ?
	Matériels légumerie	41 000 €	10 000€ plan de relance mesure 13 31 000 € financement participatif + banque de territoire + prix de l'innovation rurale
	Matériel conserverie	89 500 €	Dans un second temps (ou achat si bonnes occasions sur ce matériel et sur celui de la
	Matériel de lavage pour le réemploi	15 000 €	légumerie et si obtention de soutien de fondations supplémentaires) - (en cours)
	Matériel de gestion logistique	22 739 €	Fondations (Famae, Caisse d'Epargne, fondation Chanel, Léa nature)- (en cours)
Calendrier	2021-2022		
Indicateurs d'évaluation		ction de : 0 bocaux	Nombre de bocaux produits et de légumes transformés/an
proposés	100 T c	de légumes	

Etude de faisabilité et de programmation de l'aménagement d'une halle alimentaire pour favoriser les circuits courts

UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE

AXE 3

Orientation 3.3	Une alimentation de qualité produite localement
Maître d'ouvrage	Bernay

	Les fonctions de cette halle permettraient de répondre aux objectifs	
	suivants :	
	 Diversifier l'offre alimentaire du centre-ville pour répondre 	
	aux nouvelles demandes sociétales ;	
	 Soutenir les producteurs en créant un débouché intéressant ; 	
	Amener de la convivialité dans le centre-ville pour créer de	
	l'attractivité ;	
	 Sensibiliser à l'alimentation de qualité et durable Promouvoir le patrimoine gastronomique locale 	
	Apporter une identité à la ville de Bernay	
	Créer une attraction touristique	
	 Moderniser l'espace public en réponse aux nouveaux besoins 	
	de la population	
Description de l'action	L'équipe municipale envisage de faire appel à un prestataire pour mener un audit ayant pour finalité d'étudier la faisabilité du réaménagement de la halle Sainte-Croix en halle alimentaire fermé, espace dédié aux produits locaux. Ce projet doit pouvoir créer un lieu d'animation en connexion avec son environnement (stationnement, cœur historique). L'étude de faisabilité permettra de définir les fonctions de la halle (marché de producteurs, boutiques de produits locaux libre-service, zone de restauration) en s'appuyant sur le recensement des besoins et des attentes des acteurs locaux (potentiels usagers, producteurs locaux, élus, habitants, commerçants sédentaires et non sédentaires, associations citoyennes, touristes). L'étude de faisabilité doit pouvoir éclairer les élus sur la pertinence de l'aménagement d'une halle alimentaire et, le cas échéant, sur ses modalités de mise en œuvre et de fonctionnement. L'étude permettra de déboucher sur une pré-programmation fonctionnelle, architecturale et économique du projet.	
Partenaires	IBTN	
Coût prévisionnel	40 000 € HT	
Plan de financement	32 000 € (Plan de Relance mesure 13 volet B)	
Calendrier	2021-2022	
Indicateurs	L'évaluation en cours de projet contribuera à vérifier le caractère	
d'évaluation proposés	participatif de la démarche de diagnostic et de recensement des besoins (nombre d'entretiens/ateliers participatifs réalisés, taux de participation et représentativité des échantillons interrogés). Le bureau d'études qui accompagnera la collectivité devra être en capacité de mettre en évidence les besoins réels des acteurs locaux et de proposé un modèle économique et fonctionnel adapté au contexte territorial. Enfin, un suivi sera réalisé sur le respect des délais et du budget alloué à l'étude du projet.	

Etude de faisabilité et de programmation d'un projet de potager de production à vocation pédagogique sur des terres municipales

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.3	Une alimentation de qualité produite localement
Maître d'ouvrage	Bernay
Besoins identifiés/objectif	La municipalité de Bernay souhaite inscrire son projet de territoire pleinement dans le Projet Alimentaire Territorial de l'Intercom. Come affiché dans l'axe 3 de la Convention Globale Territoriale avec la CAF « Préserver et valoriser l'environnement et le cadre de vie »
	, Bernay souhaite développer : des activités de production alimentaire locale pour donner accès et sensibiliser à une alimentaire saine et de qualité, reconnecter le tissus urbain avec les espaces verts, construire une démarche sociale partenariale en
	direction des plus vulnérables pour les inciter à devenir acteurs dans la réponse à leurs besoins, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire à des fins économiques et citoyennes. Les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face appellent des changements dans les pratiques de chacun. Par ailleurs, le « bien
	manger » ne doit pas être réservé aux plus favorisés mais doit se poser comme un enjeu éducatif et citoyen, ce qui fera l'objet des axes de développement du prochain projet éducatif social et local de la ville.
	A côté de cela, les élus de Bernay et acteurs sociaux avaient proposé, lors d'un atelier participatif pour la construction du PAT le 15/10/2020, la construction de potagers de production à des fins pédagogiques pour faciliter l'accès financier à une alimentation de qualité et sensibiliser la population aux enjeux alimentaires. Actuellement, il existe à Bernay un jardin partagé de 300 m² entretenu par l'association l'Agrion qui sert de base à des animations scolaires. Néanmoins, la surface du jardin ne permet pas l'accueil de plusieurs classes scolaires et la vocation première du jardin n'est pas de l'accueil au public. Le potager pédagogie le plus proche est situé à Beaumesnil (Potager de 1001 légumes) qui se trouve à 20 minutes en voiture.
	La Ville de Bernay souhaite ainsi soutenir la création d'un potager de production à destination pédagogique pour mettre à disposition un support pédagogique pour aborder l'éducation au développement durable dans les missions du champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. La ville dispose actuellement de 70 ha d'espaces naturels dont une partie pourrait être mis à disposition pour un tel projet.
	Ce projet pourra s'inscrire dans le PADD et le zonage réglementaire du PLU qui sera révisé pour la période 2021-2023.
	 Objectifs du projet : Sensibiliser et éduquer sur le lien entre l'alimentation, l'environnement et l'agriculture par la pratique ;

	 Développer des actions de prévention et de pédagogie en direction des publics scolaires, des adultes vulnérables; Enrichir l'offre maraichère en agriculture biologique sur le territoire; Promouvoir la biodiversité, l'agriculture urbaine et l'adaptation des villes au changement climatique; Impliquer la population le projet de la ville; Créer des synergies entre ce lieu et les initiatives déjà existantes sur le territoire pour proposer des activités complémentaires et qui puissent profiter à chacun (1001 légumes, Ecole des Semeurs, Ferme et chantier d'insertion de Champeaux).
Description de	La Ville de Bernay propose de mettre à disposition du foncier
Partenaires	municipal et d'accompagner la démarche de création d'un espace de maraichage participatif sur la commune. Elle accompagnera la commercialisation des récoltes auprès des familles en difficulté économique et des particuliers dans un premier temps. Puis, une fois la production lancée et la stratégie intercommunale pour la restauration collective (projet 1) élaborée, l'approvisionnement de la cuisine centrale pourra être envisagé. L'activité de maraichage recherché se veut participatif et pédagogique. Il s'agira, au-delà de proposer des parcelles à vocation agricole, d'animer des temps de sensibilisation en direction du tout public (et en priorité des enfants et des bénéficiaires de la MSA/CAF/CCAS/ACCES/Banques Alimentaires). Cet espace se voudra un lieu citoyen et ouvert. Intercom Bernay Terres de Normandie (aide à la recherche de subvention, mise en réseau, suivi du projet) Département, CAF (suivi du projet, aide à la recherche de subvention, mise en réseau)
	3.2.2.3
Coût prévisionnel	40 000 € HT
Plan de financement	Montant global de la subvention obtenue (Plan de Relance, mesure 13 volet B) : 32000€ (80% du montant H.T de l'étude)
Calendrier	2021-2022
Indicateurs	Un COPIL au sein de la ville sera constitué afin de valider le cahier
d'évaluation	des charges, le choix du prestataire, effectuer le suivi des
proposés	investigations menées par le prestataire. Il fera ainsi le lien avec l'équipe municipale.
	Il établira des points d'étapes avec le prestataire. Il validera le rapport de l'étude et proposera une suite à la démarche à l'équipe municipale. Cette instance sera constituée d'élus municipaux, du chef de projet
	en charge du dossier et de la direction générale.

Mise à disposition de tables de tri et de pesée des déchets organiques dans des restaurants collectifs pilotes

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.3	Une alimentation de qualité produite localement
Domaine d'action	Une alimentation de qualité produite localement
Maître d'ouvrage	IBTN
Maître d'ouvrage Besoins identifiés/objectif	IBTN La sensibilisation à une consommation responsable et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont des enjeux du PAT. Les causes liées au gaspillage alimentaire sont dû à un manque de sensibilisation des convives par manque de temps et de moyens. Les restaurants collectifs du territoire sont peu équipés pour sensibiliser les convives à la lutte contre le gaspillage alimentaire et ne disposent pas actuellement d'outils pour trier/collecter les déchets organiques. A côté de ce constat, la Loi de transition énergétique votée en 2015 prévoit que d'ici janvier 2024, l'obligation de tri à la source s'étend à l'ensemble des producteurs de biodéchets. Pour répondre à cet enjeu, les collectivités doivent proposer des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée. La collectivité doit donc se montrer exemplaire au sein des établissements sous sa compétence. Parallèlement, le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) réfléchit à la structuration d'une filière de collecte et de valorisation des biodéchets par leur hygiénisation pour l'approvisionnement des unités de méthanisation, de plus en plus nombreuses sur le territoire. Pour répondre à un besoin d'outil de sensibilisation/de tri et pour anticiper les évolutions législatives, l'Intercom Bernay Terres de Normandie, en partenariat avec le SDOMODE, souhaite mettre à disposition des tables de tri à destination de 5 restaurants collectifs pilotes du territoire. Les établissements fléchés pour recevoir une table de tri ont été sélectionnés de la manière suivante : - Etre engagés dans une démarche globale de développement Durable) - Etre une cuisine autonome ou satellite approvisionnée par une cuisine centrale publique du territoire - Servir au minimum 100 repas/jour Objectifs du projet : o Mettre à disposition un outil de sensibilisation des convives et équipes de cuisines o Réduire le gaspillage alimentaire (de 50 %) o Collecter les biodéchets pour les valoriser à travers le compost

Description de l'action	Le projet consiste en l'investissement matériels dans 5 tables de tri ludiques et pédagogiques, adaptables aux besoins spécifiques de chaque établissement. Comme le débarrassage des tables dans les cantines scolaires élémentaires se fait majoritairement par l'équipe de cuisine, les tables de tri devront être adaptées aux usages du personnel. Des groupes d'éco-délégués, choisis chaque semaine, pourront assister au ramassage puis au tri des déchets en fin de repas, accompagnés des équipes de cuisine. Les tables de tri pourront être équipées de panneaux de communication pour inscrire la quantité de déchets pesées dans la journée ou la semaine et ainsi, sensibiliser les enfants. Chaque table de tri sera équipée d'une balance qui permettra de piloter le gaspillage alimentaire et la mise en place de plans d'action. Des bio seaux seront inclus dans chaque bac alimentaire	
	pour limiter l'utilisation de sacs plastic du personnel lors du vidage dans le c	•
Partenaires	SDOMODE Commune	
Coût prévisionnel	12 864 €	
Plan de financement	40%	
Calendrier	2021-2022	
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduire le gaspillage alimentaire (de 50 %) Collecter les biodéchets pour les	Volume de gaspillage alimentaire évité et/ou produit au cours de l'année Pourcentage des biodéchets
	valoriser à travers le compostage ou autres filières de valorisation	produits valorisés

Mise en place d'une tarification incitative sur les déchets

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.4	Transformer les déchets en ressources
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins identifiés/objectif	La mise en place d'une tarification incitative à pour objectif de réduire la quantité de déchets produits par les ménages et notamment les déchets résiduels
Description de l'action	Après une étude de faisabilité, les élus de l'intercom ont pris la décision de mettre en place la tarification incitative. La mise en place va durer environ 2 ans avec la période à blanc. Cette action sera réalisée sur l'ensemble du territoire de l'Intercom soit 57406 habitants. Cette action permettra de mettre une part incitative lié à la production de déchets de chaque logement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères.
Partenaires	ADEME
Coût prévisionnel	Région Normandie Bacs et puces : 300 000 € Logiciel investissement : 30 000€ Formation logiciel : 4 000€ Maintenance : 5 000€ Outils informatiques : 15 000€ Personnel CDD : 372 000€ (10 ETP sur 1.5 an) Personnel permanant : 180 000€ (2 ETP sur 2 ans) Publicités marchés : 2 000€ Communication : 30 000€ TOTAL = 938 000 €
Plan de financement	Cette mise en place subventionnée par l'ADEME à hauteur de 12€ / hab DGF maximum en intégrant un volet sur le tri à la sources de biodéchets. 55% pour les investissements 2.2€ par la région pour l'achat des bacs
Calendrier Indicateurs d'évaluation	Enquêtes auprès des usagers en 2022/2023 Avec création du fichier usagers Phase de test 2023 Vote sur les couts fin 2023 Mise en œuvre effective 2024
proposés	Tonnages des ordures ménagères résiduels

Programme de restauration de mares

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.5	Une biodiversité du territoire à préserver
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins identifiés/objectif	9 mares publiques situées sur la commune de Mesnil-en-Ouche ont été sélectionnées par l'Intercom pour être restaurées. Les mares sont des milieux sensibles qu'il est nécessaire de préserver. Elles remplissent, en effet, d'importantes fonctions : écologiques, hydrauliques et paysagères.
Description de	Depuis 2016, l'Intercom s'est lancée dans un programme de
l'action	restauration des mares communales en commençant par le secteur de Brionne. En 2021, ce sont 9 mares du secteur de Mesnil-en-Ouche qui vont faire l'objet de travaux de restauration (curage, arrachage de végétaux, reprofilage des berges, débroussaillage, abattage de certains arbres, agrandissement).
Partenaires	Maître d'œuvre : Alise Environnement Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Mesnil-en-Ouche et l'Intercom, et 3 propriétaires privés (pour autorisation de travaux en terrains privés). Entreprise de travaux : Environnement Forêts
Coût prévisionnel	96 985 € HT dont aléas et imprévus pour les travaux (investissement) ; 11 500 € HT pour la maîtrise d'œuvre (investissement)
Plan de financement	60% de subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie 20% de subvention du Département de l'Eure 20% de reste à charge pour l'Intercom financé par la taxe GEMAPI
Calendrier	Travaux préparatoires : fin septembre 2021 Installation de chantier : début octobre 2021 Travaux : octobre-novembre 2021 Réception de chantier : décembre 2021
Indicateurs	Suivis faune/flore
d'évaluation	Suivis photos
proposés	

Plan de gestion élargi de la zone humide du Golf pastoral de la Charentonne à BERNAY

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.5	Une biodiversité du territoire à préserver
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins	Un partenariat entre l'Intercom, la SCI Saint Nicolas,
identifiés/objectif	l'association La Reine des Prés Baignants et M. et Mme
	MAGNAN s'est créé, résultant, d'une part, d'un objectif commun de
	préservation des milieux aquatiques et humides, et, d'autre part,
	d'échanges autour du dispositif des Obligations Réelles Environnementales (ORE). Un préalable à la mise en place de ce
	dispositif foncier de protection de l'environnement est l'élaboration
	et la mise en œuvre d'un plan de gestion.
Description de	Réalisation d'un diagnostic faunistique et floristique (inventaires) et
l'action	rédaction d'un plan de gestion visant à préserver la zone humide et
	les services qu'elle offre.
	La démarche est structurée en trois phases :
	- Phase 1 : État des lieux et diagnostic
	- Phase 2 : Détermination des objectifs du plan de gestion
	 Phase 3: Rédaction du programme d'actions et du dispositif de suivi et d'évaluation du plan de gestion
Partenaires	Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées entre
	l'Intercom et la SCI Saint Nicolas, et M. et Mme MAGNAN.
	Autres membres du COPIL : Agence de l'Eau Seine-Normandie,
	Conseil départemental de l'Eure, Conservatoire d'espaces naturels
	de Normandie, Ville de Bernay.
Coût prévisionnel	13 500 € HT pour les trois phases (investissement)
Plan de	60% de subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
financement	20% de subvention du Département de l'Eure 20% de reste à charge pour l'Intercom financé par la taxe GEMAPI
Calendrier	Phase 1 : mi-juin à mi-septembre 2021
	Phase 2 : septembre-octobre 2021
	Phase 3 : novembre 2021 à février 2022 (rendu de l'étude)
Indicateurs	ha contractualisés
d'évaluation	
proposés	

Restauration hydromorphologique du parcours de pêche du Moulin Fouret

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.5	Une biodiversité du territoire à préserver
Maître d'ouvrage	Fédération de l'Eure pour la Pêche et la Protection du Milieu
	Aquatique (FDAPPMA27)
Besoins identifiés/objectif	Avant que l'Intercom prenne la compétence GEMAPI, la FDAAPPMA27 avait travaillé sur un projet en partenariat avec l'association de pêche de Bernay dans le but de restaurer le parcours de pêche du Moulin Fouret situé sur la commune de Treis-Sants-en-Ouche. Le parcours est dégradé par le
	piétinement bovin, la présence de rongeurs nuisibles, une ripisylve malade et peu diversifiée, un alignement de peupliers cultivars et le colmatage et concrétionnement du substrat.
Description de	Les travaux sont prévus en automne 2021 et consistent à :
l'action	 Poser des clôtures Aménager des abreuvoirs et passages d'hommes Traiter les surlargeurs Réaliser des peignes et plantations Abattre les peupliers et couper les arbres malades
Partenaires	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre signée entre la FDAAPPMA27 et les propriétaires (les exploitants ont été consultés). La FDAAPPMA27 et l'Intercom ont signé une convention de partenariat en 2020 d'une durée de 10 ans.
Coût prévisionnel	71 890,50 € HT dont 10% pour les divers et imprévus (investissement)
Plan de financement	80% de subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie 20% de subvention de l'Intercom (taxe GEMAPI)
Calendrier	 Phases préparatoires : août-septembre 2021 Phase travaux : septembre 2021 Repliement de chantier et DOE : fin septembre-octobre 2021
Indicateurs	Inventaires piscicoles et frayères
d'évaluation	Suivi photos
proposés	

Restauration de la Continuité Ecologique de la Charentonne (RCE)

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.5	Une biodiversité du territoire à préserver
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie (et FDAAPPMA27)
Besoins identifiés/objectif	En 2018, l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est lancée dans l'élaboration du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la rivière Charentonne, ses affluents et des zones humides du bassin versant de la Charentonne.
	Un des principaux volets de ce plan est la mise en œuvre d'actions visant à restaurer la continuité écologique (piscicole et sédimentaire). De plus, c'est un des facteurs primordiaux pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau, objectif fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE n°2000/60/CE).
Description de l'action	Les projets de RCE peuvent se traduire par : -L'effacement total ou partiel des ouvrages hydrauliques -La renaturation totale ou partielle de segments de cours d'eau (remise en fond de vallée avec ou sans comblement du bief/bras usinier) afin de restaurer les fonctionnalités hydrodynamiques et hydromorphologiques -Le démantèlement des éléments mobiles (vannages et portiques), ce qui permet de s'affranchir des problèmes d'embâcles -L'équipement des ouvrages (passes à poissons, bras de contournement) dans le cas d'ouvrages structurants (les vannes sont conservées fermées)
Partenaires	Fédération de l'Eure pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA27), Propriétaires des ouvrages hydrauliques
Coût prévisionnel	en moyenne 1 projet qui aboutit / an (soit 150 000 € HT de travaux environ / an) + plusieurs études en cours
Plan de financement	Les études sont réalisées par la FDAAPPMA27 et l'Intercom (temps hommes ; fonctionnement). Les études complémentaires (levés topos, modélisations hydrauliques) sont financées à 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à 20% par l'Intercom. Les travaux sont financés à 80% (voire 90% si inscrits dans le CTEC) par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le reste à charge est financé par l'Intercom.
Calendrier	Prévisionnel : - Prise de contact avec les propriétaires l'année n - Etudes l'année n+1 - Travaux l'année n+2
Indicateurs d'évaluation proposés	Inventaires piscicoles et frayères Suivi photos

VEGETALISATION DE LA VILLE DE BERNAY

AXE 3	UN TERRITOIRE RESILIENT ET DURABLE
Orientation 3.6	Limiter l'artificialisation des sols et favoriser l'urbanisme circulaire
Maître d'ouvrage	Bernay
Besoins identifiés/objectif Description de l'action	Les objectifs visés par l'action : Redonner de la place à la nature en Ville Permettre de rafraichir certains espaces Accompagner la biodiversité à se développer Se réapproprier les espaces publics Tout au long du mandat, la municipalité ambitionne d'intégrer dans ses projets d'aménagements les espaces naturels, autant que possible. Au-delà de développer la biodiversité en ville, il s'agira également de lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi de permettre aux habitants d'avoir accès à des ilots de fraicheur, en cas de canicule. Chaque projet d'aménagement intègrera des espaces naturels :
	 Le réaménagement des cimetières par la gestion des eaux de ruissellements et la création d'espaces végétalisés Le projet de requalification de la gare inclura l'aménagement d'ilots de fraicheur, d'espaces végétalisés Le projet de la Halle Sainte Croix devra également repenser l'espace public autour en ce sens La stratégie de gestion des espaces verts sera ainsi repensée, favorisant la biodiversité et impliquant les habitants Des espaces cultivés pourraient être créés (arbres fruitiers, minipotagers)
Partenaires	Etat , Département, AESN
Coût prévisionnel	En fonction des projets (certains coûts étant déjà inclus dans le projet)
Plan de financement	A définir
Calendrier	2022-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution de la part du végétal dans la ville Fréquentation des espaces végétalisés par les habitants Evolution du ruissellement des eaux pluviales

Révision du SCOT

AXE 4	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
Orientation 4.1	Une vision prospective de l'aménagement au service du territoire
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins identifiés/objectif	Document de planification intercommunal pour un aménagement concerté du territoire. L'objectif est d'identifier des orientations d'aménagement dans la perspective d'un PLui sur un nouveau périmètre et de se mettre en conformité dans un contexte règlementaire en constante évolution.
Description de	Le SCoT a été approuvé en décembre 2012. A la suite d'une
l'action	évaluation obligatoire réalisée en 2018, la révision du SCoT a été décidé.
Partenaires	Un cabinet d'étude a été retenu pour nous accompagner dans cette démarche. Une étroite concertation est nécessaire auprès des élus, des instances administratives et des partenaires privés pour assurer la réussite du projet.
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel était fixé à 150 000 € HT. Le bureau d'étude propose la révision du SCoT pour environ 130 000 € HT avec une durée d'exécution de 19 mois comprenant le diagnostic, la définition des orientations et l'identification des objectifs ainsi que la phase administrative d'approbation du document.
Plan de financement	Le projet a bénéficié en 2019 d'un apport financier de l'Etat à hauteur de 15 000 €. Une demande de subvention supplémentaire sera probablement effectuée au cours de la révision du SCoT.
Calendrier	La prestation débutera en octobre 2021. La première phase diagnostic durera 4 mois, ainsi que la phase de définition des orientations. La partie est consacrée aux objectifs pour une durée de 5 mois. Le document sera arrêté en novembre 2022. L'approbation est prévue en mai 2023.
Indicateurs	Les indicateurs s'appuieront sur des thématiques relatives à
d'évaluation	l'environnement, à l'habitat, à l'économie, à la mobilité
proposés	
	1

Mise en œuvre d'une OPAH intercommunale

AXE 4	UN TERRITOIRE A HAUT NIVEAU DE SERVICE
Orientation 4.2	Répondre aux besoins en matière d'habitat
	·
Maître d'ouvrage	INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
Besoins identifiés/objectif	Une partie de l'Intercom a été couverte par une OPAH (secteurs Beaumesnil et Broglie) pendant 5 ans et qui s'est terminé au 31 décembre 2020. Les résultats ont été très positifs. Une étude préopérationnelle a été menée en 2020 pour étudier l'opportunité de lancer une nouvelle opération sur l'ensemble du territoire de l'Intercom. Celle-ci a démontré un potentiel de bénéficiaires pour la mise en place d'une nouvelle OPAH.
Description de l'action	En accord avec l'ANAH et le Département de l'Eure une convention d'opération a été signée en 2021 pour la mise en place d'une OPAH d'une durée de 5 ans sur l'ensemble du territoire de l'Intercom. 4 objectifs prioritaires : • Accompagner l'adaptation des logements • Lutter contre l'habitat indigne • Lutter contre la vacance structurelle de plus de 2 ans • Améliorer la performance thermique des logements
Partenaires	ANAH DEPARTEMENT DE L'EURE
Coût prévisionnel	Le suivi/animation est réalisé par un opérateur externe SOLIHA NORMANDIE SEINE Le budget alloué à la mission de suivi/animation est de : 31 470€ HT par an pour la rémunération de l'opérateur (hors subventions) soit 157 350€ HT sur 5 ans
Plan de financement	Coût = 31 470€ HT = 37 764€ TTC
annuel	ANAH (35%HT) = 11 014,5€
	CD27 (35%HT) = 11 014,5€
	Reste à charge :
	IBTN (30%HT + tva) = 15 735€ TTC/an (9 441€ HT)
Calendrier	1er septembre 2021 – 31 août 2026 (5 ans)
Indicateurs	Nombre de dossiers traités
d'évaluation	
proposés	

Mise en œuvre de Chantiers d'insertion

AXE 4	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
Orientation 4.4	Une solidarité envers tous les publics
	·
Maître d'ouvrage	CIAS
Besoins	Insertion par l'emploi des publics fragilisés notamment les bénéficiaires
identifiés/objectif	du RSA
Description de	L'ateliers et chantier d'insertion (ACI) propose un accompagnement et
l'action	une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic. L'ACI est conventionné par l'Etat et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.
	Ce dispositif permet à des personnes « éloignées de l'emploi » de signer un contrat qui leur permet à court terme de reprendre des habitudes de travail mais aussi à moyen terme de travailler leur projet professionnel pour assurer leur avenir professionnel.
	Aujourd'hui une prise de poste se fait sur Brionne pour 12 salariés à 26h/semaine (soit 10 ETP). D'ici peu, une prise de poste sera également possible sur Bernay et nous doublerons les effectifs de salariés. Cette extension va permettre de répondre au mieux aux besoins de ce
	nouveaux territoire, tant sur l'accès à davantage de personnes bénéficiaires des minimas sociaux tant pour les besoins de prestations
	sur les communes et dans l'optique de valoriser et de faire connaître le
	chantier pour favoriser l'employabilité des salariés.
Partenaires	- Département de l'Eure
	- FSE (Europe)
	 Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)
Coût prévisionnel	- Principaux postes de dépenses : masse salariale des salariés en
	insertion et permanents (encadrants et Conseillère en Insertion
	Professionnelle)
	- 41 861 € pour les charges de fonctionnement ; 480 494.19 € en
	charges de personnel - Investissement : 106 920 € dont 60 000 € de subvention FDI
Plan de	Financement de l'aide aux postes d'insertion :
financement	- Du 01/01/2021 au 31/12/2021 : 15.83 ETP
	- Montant unitaire annuel de l'aide au poste : 20 441€
	- Soit un montant total de 323 581.03 € (DREETS via ASP) dont
	59 108 € cofinancé par le Département
	Aide aux postes des agents permanents :
	- Crédit d'insertion 2021 par le FSE et le Département pour un montant de 37 680 € (calculé en fonction du nombre de salariés
	en insertion)
	Investissement :
	- Subvention de 60 000 € par le FDI pour investir en matériel
	espaces vert en lien avec l'extension du chantier sur Bernay

Calendrier	 Convention pluriannuelle du 01/01/2021 au 31/12/2023 2021 : 15.83 aides aux postes dont 7.43 ETP cofinancés par le Département correspondant à un maximum de 10 bénéficiaires RSA soit un montant prévisionnel de 59 108 € 2022 et 2023 : nombre prévisionnel de 20 ETP d'insertion sous réserve : pour l'Etat de l'inscription des crédits en loi de finances et de leur délégation ; pour le Département, du vote du budget correspondant à la signature de la convention annuelle d'objectif avec l'Etat ; de l'analyse par les services de l'Etat du bilan annuel d'activité.
Indicateurs d'évaluation proposés	 Nombre de sorties positives (avec solutions) et négatives (avec motifs et leviers) Nombre de salariés en insertion Nombre de PMSMP(période de mise en situation en milieu professionnel) Nombre de formations faites Nombre de chantiers faits Parité homme/femme Levée des freins pour l'insertion professionnelle Bilans

1 jeune – 1 solution

AXE 4	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
Orientation 4.4	Une solidarité envers tous les publics
Maître d'ouvrage	IBTN
Besoins identifiés/objectif	Permettre à un jeune du territoire (- 26 ans) d'acquérir de
	l'expérience professionnelle au sein de l'IBTN par le biais
	de l'alternance. Répondre à un besoin.
Description de l'action	Dans le cadre de la réorganisation du pôle, un besoin en moyen humain au sein du service de gestion administrative est apparu autour de la gestion des gymnases et de la communication. Cette charge de travail ne peut être prise en charge actuellement. Il s'agit de compléter l'équipe administrative par un alternant qui profitera de l'expérience des agents.
Partenaires	L'IBTN avec un jeune dans de la cadre du dispositif « 1 jeune – 1 solution ». L'Etat et 1 jeune. Ce projet est à discuter.
Coût prévisionnel	11350€ la 1ère année de rémunération (brut). A prévoir 1000€ d'outils numériques. Et 13467€ la deuxième année pour la rémunération.
Plan de financement	L'Etat finance à hauteur de 3150€ pour la 1ère année la rémunération des stagiaires et 3741€ la 2ème année.
Calendrier	Recrutement au 1 ^{er} janvier 2022 avec une mise en publicité au 1 ^{er} décembre 2021. Contrat de 2 ans.
Indicateurs d'évaluation	Des objectifs seront à atteindre. Ils seront déterminés avec
proposés	l'Etat.

Mise en œuvre de la Politique de la ville et du Programme de réussite éducative

AXE 4	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
Orientation 4.4	Une solidarité envers tous les publics
Maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie
Besoins identifiés/objectif	La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Pour ce faire 5 axes ont été définis :
	 PILIER 1: COHESION SOCIALE Lutter contre l'isolement de la population en favorisant un meilleur « vivre ensemble », notamment par le développement des activités de la maison de quartier, Développer le soutien à la parentalité, Développer l'accès aux droits et lutter contre le non recours, Favoriser le renouvellement de l'engagement associatif au sein du quartier, Permettre à chaque individu de trouver sa place dans la vie locale en réduisant les inégalités et en encourageant la parité, Promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins, Définir une stratégie de peuplement concertée avec les bailleurs sociaux, l'intercommunalité et la commune, favorisant la mixité sociale et générationnelle.
	PILIER 2: INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE, L'EDUCATION ET LE SPORT • Favoriser l'accès à la programmation culturelle du territoire, • Favoriser l'accès ludique à la culture dans l'école, en mobilisant les temps périscolaires, • Favoriser l'accès aux équipements d'accueil de la petite enfance à la jeunesse et adapter leur programmation aux enjeux de ces quartiers, • Favoriser la poursuite des études en luttant contre le décrochage scolaire, en valorisant l'école et en développant la promotion des dispositifs alternatifs de formation et d'insertion sociale. PILIER 3: CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN • Favoriser l'amélioration des conditions d'habitat, • Mettre en œuvre un projet de résidentialisation participatif, • Développer une centralité commerciale.

<u>PILIER 4: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI</u>

- Développer la démarche partenariale entre les différents acteurs locaux accompagnant l'emploi et la vie économique,
- Soutenir le tissu économique en promouvant l'entreprenariat de proximité,
- Promouvoir les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle existants (contrats aidés, Service Civique, Garantie Jeunes...) et donner confiance en leur capacité d'entreprendre.
- Favoriser une meilleure insertion économique des jeunes et des femmes.

PILIER 5: VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET CITOYENNETE

- Renforcer les valeurs de la République,
- Promouvoir la citoyenneté,
- Promouvoir l'égalité femme-homme,
- Développer une dynamique de démocratie participative de quartier.

Description de l'action

Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Elle mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.

Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon des modalités définies dans les contrats de ville, et sur la co-formation.

Cette politique est mise en œuvre au moyen des contrats de ville. La durée des Contrats de ville a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 par la loi du 28 décembre 2018 de finance pour 2019. Cette rénovation des Contrats de ville prendra la forme d'un Protocole d'engagements renforcés et réciproques, ajouté au contrat

Sur notre territoire, la politique de la ville est une compétence de l'Intercom tandis que le PRE (Programme de Réussite éducative) est en gestion par la ville de Bernay.

Le PRE s'adresse aux publics scolarisés en maternelle, premier et second degré ce qui laisse donc la possibilité de s'adresser aux jeunes de 18 ans et moins. La durée d'un parcours dépend en grande partie du degré de complexité de la situation de certains enfants, qui requiert un suivi plus lourd. La durée moyenne est cependant estimée à 18 mois. Pour rappel, le PRE a vocation à répondre à des problématiques éducatives et sociales légères. Sur le territoire, le quartier fléché est le quartier prioritaire du Bourg Lecomte à Bernay.

Partenaires	-la Préfecture de l'Eure / la Sous-Préfecture
	-la Direction de la Cohésion Sociale
	-les partenaires de terrains qui prétendent aux subventions
Coût prévisionnel	PRE: Total global de 65 383 € répartit comme suit : - ANCT : 46 080 € (comme en 2020) - CCAS : 12 960€ - Ville de Bernay : 6 343 € (valorisation salariale du 0,1 ETP de direction) Contrat de ville : L'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) verse une enveloppe de 34 095€ pour les actions du Contrat de ville du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Sur 2021, l'IBTN a versé une enveloppe de 19 500 € pour financer le reste des actions. Le coût total de la Politique de la ville à l'échelle de l'IBTN (contrat de ville et PRE) représente 140 000 €
	de ville et PRE) représente 140 000 €.
Plan de financement	Le Comité de pilotage du Contrat de ville se réunit et retient un certain nombre d'actions pour le financement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de l'Intercom Bernay Terres de Normandie au titre de la politique de la ville. L'État, peut apporter un soutien au financement des postes dédiés à la mise en œuvre des contrats de ville dans des fonctions de direction, de coordination et de mise en œuvre de la politique contractuelle. Le plafond de la subvention ne peut être supérieur à 50% de la rémunération de cette équipe de projet.
Calendrier	 Le Comité de pilotage qui se réunit une fois dans l'année Le Comité technique : Il est mandaté par le Comité de pilotage. Réuni entre 3 et 4 fois par an La commission de présentation des projets : Elle se réunit une fois par an.
Indicateurs	-nombre d'actions portées
d'évaluation proposés	-nombre de personnes touchées
	-impact des actions sur les publics
	-cohérence entre le PRE et le contrat de ville

PROJET DE CREATION D'UNE MICRO-CRECHE A VOCATION D'INSERTION PROFRESSIONNELLE SUR LE QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE, LE BOURG-LE-COMTE

AXE 4	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
Orientation 4.4	Une solidarité envers tous les publics
Maître d'ouvrage	Ville de Bernay
Besoins identifiés/objectif	La difficulté d'accès aux solutions d'accueil des jeunes enfants, en particulier pour les cheffes de famille monoparentale, constitue un frein majeur de retour à l'emploi : selon un rapport du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Cerc), seuls 3 % des enfants issus des familles bénéficiaires d'un minimum social sont gardés en crèche. En effet, malgré le quota de 10% de places réservées aux bénéficiaires des minimas sociaux instauré en 2013 et conforté par le Plan pauvreté 2015-2017, les demandeurs d'emploi peinent à obtenir une place en crèche, rendant difficile l'accès à un entretien d'embauche, à une formation professionnelle ou à une période d'essai. Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) ont ainsi une double mission : réserver une place en crèche de jeunes enfants (0-3 ans) de parents sans emploi et les accompagner vers l'emploi ou la formation professionnelle Le public visé est celui des jeunes parents éloignés de l'emploi, très souvent des cheffes de famille monoparentale, dont l'enfant est âgé entre 0 et 3 ans. La Ville souhaite ainsi accompagner les familles monoparentales et lutter contre l'isolement des mamans.
Description de l'action	Le projet s'organisera en deux phases : - Une étude de faisabilité et de concertation avec l'ensemble des partenaires (phase 1) - Le projet de construction (phase 2) Lors de la phase 2, l'aspect environnemental sera au coeur du projet, alliant le mode de garde et l'apprentissage à une meilleure alimentation et connaissance de son environnement. La biodiversité sera lors un outil de développement de l'enfant au sein de la structure. Cette micro-crèche sera ouverte sur le quartier afin de favoriser le lien social et intergénérationnel.
Partenaires	Etat, Département, CAF, Bailleurs sociaux, Pole Emploi, Mission Locale, IBTN, Région
Coût prévisionnel	En cours de chiffrage
Plan de	Ville, IBTN, Etat, Département, CAF, Région
financement	
Calendrier	Phase 1: 2022 Phase 2: 2023

Indicateurs	Niveau de mixité sociale
d'évaluation	Impact sur la reprise d'emploi des parents
d evaluation	Taux de fréquentation
proposés	Qualité du lien avec les parents

PROJET DE CREATION D'UNE RESIDENCE D'ARTISTES ET AUTRES LIEUX PARTAGES, LE PIAF PHASE 2 ET 3

AXE 4	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
Orientation 4.4	Une solidarité envers tous les publics
Maître d'ouvrage	Ville de Bernay
Besoins identifiés/objectif	Les politiques culturelles depuis 10 ans s'efforcent de questionner la création et la diffusion du spectacle vivant. Il ne s'agit plus de considérer l'une et l'autre mais de penser une continuité naturelle. Par ailleurs, la médiation culturelle est un enjeu majeur pour favoriser l'accès à la culture partout et pour tous, pour tisser du lien et favoriser l'apprentissage de la citoyenneté. De plus, le territoire intercommunal est dépourvu de structures d'accueil permettant le développement de résidences d'artistes, nécessitant souvent un temps long de recherche et d'exploration. Objectifs visés par le projet : - Favoriser l'accès à la culture pour tous en mettant le citoyen au coeur du processus de création - Favoriser et développer la présence des artistes sur le territoire - Accompagner et soutenir la création artistique comme élément vecteur de la démocratie culturelle - Développer le lien social sur le territoire an favorisant les rencontres intergénérationnelles - Accompagner les familles au travers d'un espace dédié aux liens parents-enfants
Description de l'action	La phase 1 du projet, inscrite au précédent Contrat de Territoire, proposait l'aménagement d'une résidence d'artiste avec hébergement, de deux plateaux de répétitions, d'un accueil tourisme, vélo et la création d'un tiers-lieux avec une maison de l'enfant et une cantine solidaire Phase 2 : création d'espaces culturels et intergénérationnels Réhabilitation du deuxième bâtiment afin d'y accueillir un FabLab et une MircoFolie. L'étage pourra accueillir des salles de cours de théâtre ou autre pratique artistique Phase 3 : Création d'une halle couverte sur la place intérieure du site La création d'un préau couvert permettra d'investir davantage la place du Piaf en tout temps. Ainsi, des événementiels pourront y être organisés, comme des manifestations culturelles et favorisant le lien social.
Partenaires	Etat , Département, Région, IBTN, CAF
Coût prévisionnel	2 311 000€ HT
Plan de financement	A déterminer
Calendrier	Phase 1: 2021 /2023 Phase 2: 2023/2024 Phase 3: 2025

Indicateurs	Taux de participation des habitants
d'évaluation	Niveau de mixité (sociale, d'âge, de genre)
Rayonnement culturel à travers la rés	Rayonnement culturel à travers la résidence
proposés	Initiatives proposées et accompagnées de habitants